

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	05	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	09	SOCIAL	01	ADMINISTRATION	17
ECONOMIE	02	RURAL	03	ENERGIE	02

N° 2863

1 Aout 2023

1 August 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 001 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 00 8 /C-NKMT/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008 /AONO/C-NKOLMETET/CIPM/2023 DU 27 / 01 /2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE MARECAGEUX D'UN (01) HECTARE PRES DE LA RIVIERE SE'E AU CENTRE VILLE DE DE NKOLMETET, ARRONDISSEMENT DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, PHASE III.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">221</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION ? _221 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 DU _26/07/2023PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 028/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 23 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GÉOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N° 3 YAOUNDÉ-DOUALA, PHASE III. FINANCEMENT: BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0012/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°0012/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 18 JUILLET 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°03311-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/ASH DU 07 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE À NKOABANG : ZONE LIBÉRÉE À L'ENTRÉE DE LA VILLE CÔTÉ YAOUNDÉ DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/D/C-MAKARY/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 007/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE EN 350 TABLES-BANCS ET 04 BUREAUX DE MAÎTRE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENTDU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Fournitures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	<a href="#">000006/AR/AONO/CNKA/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2023 DU 16 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 3+500 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE « NGUELEMENDOUKA-AZOMEKOUT » DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
7	Reference	<a href="#">07236/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°07236/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'OUTILS DE COUPE ET PLAQUETTES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
8	Reference	<a href="#">010/D/C-MAKARY/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 010/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXCCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AMCHILGA -KAOUSSE : 5,5 KM, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
9	Reference	<a href="#">D18/04103/UDS/R/P-SIGAM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°D18/04103/UDS/R/P-SLGAM PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
10	Reference	<a href="#">009/P/C-MAKARY/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 009/P/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE QUATRE (4) PANNEAUX SOLAIRES AU FOYERDEJEUNES DE MAKARY, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DÉPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
11	Reference	<a href="#">000034/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°000034/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE EN MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU ET EN MATERIEL INFORMATIQUE EN DEUX LOTS AU PROFIT DE L'ANOR (LOT 2)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/D/C-MAKARY/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 006/D/C-MAKARY/CIPIVI/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ RELATIF À L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITA PION DE LA RESIDENCE DU MAIRE DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARJ, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000005/D/MINFI/SG/DGTFCFM/PM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 000005/D/MINFI/SG/DGTFCFM/PM/2023 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°000019/AC/MINFI/SG/DGTFCFM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE TSINGA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 001 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE PROXIMITÉS ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ III : « ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) ».</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">020/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 020/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 01 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 020 DU 11 MAI 2023 RELATIF À LA SELECTION DE DEUX (02) CONSULTANT.E. S INDIVIDUEL.LES D'EXPRESSION ANGLAISE ET FRANÇAISE POUR L'ÉLABORATION D'UN MODULE DE FORMATION EN ÉDUCATION FINANCIÈRE ADAPTÉ AU MÉCANISME DES SUBVENTIONS DU PATNUCNOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">220</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 220 D/MINTP /SG /DCT /CAO /CEA3/IE3 /NJKOUO/MJC /2023 DU _26/07/2023PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 21/03/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE LA ROUTE NATIONALE EN TERRE RN13 : BABONGO (INTER N1) – BELEL (INTER RO804) - MBANG REY 95,00 KM DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'ADAMAOUA/DEPARTEMENT DE LA VINA, PROGRAMME 2023. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDOS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/D/C-MAKARY/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 005/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLE DE CLASSE, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/D/C-MAKARY/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 001/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLE DE CLASSE, DANS LACOMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">080/C/ARMP/DG/23</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 080/C/ARMP/DG/23 DU 25 JUILLET 2023 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS DE PASSATION DES MARCHES AU TITRE DU PREMIER ET DEUXIEME TRIMESTRES 2023
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°235/DP/K44/SAG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION PREFECTORALE N°235/DP/K44/SAG PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ: OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/K44/CDPM DU 16 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU MAYO-SAVA, EST ATTRIBUÉ À L'ETS LE PALMIER, BP 56 MORA, TÉL. 676 14 22 13.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000010/D/MINFI/SG/DGTFCF/PM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 000010/D/MINFI/SG/DGTFCF/PM/2023 DU 27 JUILLET 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000015/AONO/MINFI/SG/DGTFCF/CIPM-FE DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE QUARANTE (40) COFFRES FORTS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTFCF).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000006/C/MINFI/SG/DGTFCF/PM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°000006/C/MINFI/SG/DGTFCF/PM DU 19 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000016/AONO/MINFI/SG/DGTFCF/CIPM-FE DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) SERVEURS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTFCF).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000012/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°000012/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 28 JUILLET 2023 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000020/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 25 MAI 2023 POUR L'EQUIPEMENT DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE EN MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU ET EN MATERIEL INFORMATIQUE EN DEUX LOTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°726/C/CUY/SG/PCADY/ASPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/D/C-MAKARY/CiPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 004/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A EP DE HEDRE, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONEET CHARI, REGIONDE L'EXTREME NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07242/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 07242/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°067/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'OUTILS DE JOINTS, BANDES D'ETANCHEITE ET DIVERS A LA SODECOTON.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/D/C-MAKARY/CiPVI/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 005/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A BP DE HEDRE DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/AONR/ONCC/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°08/AONR/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ONCC/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES AUTOMOBILE ET MULTIRISQUES DES LOCAUX DE L'ONCC.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**29**

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 001 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**30**

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 001 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE ET D'ENTRETIEN DES PISTES/ROUTES AGRICOLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

**31**

Reference [N°785 /C/CUY/SG/PCADY/ASPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**32**

Reference [004/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 004/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 01 AOÛT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 004 DU 17 AVRIL 2023 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME NUMERIQUE DE COLLECTE ET DE GESTION DES PLAINTES/DOLEANCES NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**33**

Reference [478/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 478/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 25 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**34**

Reference [68/AMI/MINTP/CPR-FC/ICP-PARZIK/SPM/IP/IS2/202](#) [Lire](#)

Titre/objet PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI (PARZIK)AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°68/AMI/MINTP/CPR-FC/ICP-PARZIK/SPM/IP/IS2/202 DU 26 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES AINSI QUE DE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION/RÉHABILITATION DES ÉQUIPEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PARZIK (SALLES DE CLASSES, FORAGES, ADDUCTION D'EAU POTABLE EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE, CENTRE DES SANTÉS INTÉGRÉ, CASES ÉCOTOURISTIQUES, MARCHÉ FRONTALIER DE CAMPO-BEACH (MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE) SECTEUR : TRANSPORT CET AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA BANQUE EN DATE DU 01/06/2022.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-08-2023



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/D/C-MAKARY/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 002/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXCCUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE MAKARY(CONSTRUCTION DE 850 ML ET I KM DE REPROFILAGE) L'AXE COMMISSARIAT SPECIAL CARREFOUR NGALME. DANS LA COMMUNE DE MAKARY. DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">000008/D/MINFI/SG/DGTFCM/PM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°000008/D/MINFI/SG/DGTFCM/PM/2023 DU 27 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000017/AONO/MINFI/SG/DGTFCM/CIPM-FE DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DES FINANCES (DGTFCM). <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">032.23/AONO/SONARA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 DU 27/07/2023 RELATIF À LA VISITE RÉGLEMENTAIRE DES SPHÈRES S10, S12, S13 ET S14 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 30-08-2023
-----------	--

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">2023-004/AONO/MINSEP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 2023-004/AONO/MINSEP/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE(EN PROCÉDURE D'URGENCE) <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 29-08-2023
-----------	--

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 03 /C/K44/CDPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 03 /C/K44/CDPM DU 27 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 01/AONO/K44/CDPM DU 21 FÉVRIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX RÉHABILITATION DU BLOC ADMINISTRATIF DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU MAYO-SAVA. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 04 /C/K44/CDPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 04 /C/K44/CDPM DU 05 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 02/AONO/K44/CDPM DU 01 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DU MAYO-SAVA. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**41**

Reference [000033/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°000033/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE EN MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU ET EN MATERIEL INFORMATIQUE EN DEUX LOTS AU PROFIT DE L'ANOR (LOT 1)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**42**

Reference [000007/D/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000007/D/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2023 DU 27 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE CONFERENCE A LA TRESORERIE GENERALE DE BAMENDA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**43**

Reference [N°010/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°010/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 1ER AOUT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION PAR L'UGP/PERACE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES BUREAUX À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-08-2023

**44**

Reference [000007/C/MINFI/SG/DGTCFM/PM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°000007/C/MINFI/SG/DGTCFM/PM DU 27 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE CONFERENCE A LA TRESORERIE GENERALE DE BAMENDA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**45**

Reference [03/C/MINRESI/CNE/SAF](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C/MINRESI/CNE/SAF DU 28 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**46**

Reference [N° 23 /C/K44/CDPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 23 /C/K44/CDPM DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/AONO/K44/CDPM DU 19 AVRIL 2023 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU MAYO-SAVA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**47**

**Reference** [007/AONO/CM/SG/ST/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CM/SG/ST/CIPM/2023 DU 25/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT (ASSOCIATION, ONG) EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA VILLE DE MANDJOU, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM & DJEREM, REGION DE L'EST.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 18-08-2023

**48**

**Reference** [000009/C/MINFI/SG/DGTFCM/PM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 000009/C/MINFI/SG/DGTFCM/PM DU 27 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000020/AONO/MINFI/SG/DGTFCM/CIPM-FE DU 12 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DIX (10) ONDULEURS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTFCM).

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**49**

**Reference** [085/C/ARMP/DG/23](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 085/C/ARMP/DG/23 DU 27 JUILLET 2023 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS DES OBSERVATEURS INDEPENDANTS

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**50**

**Reference** [084/C/ARMP/DG/23](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° 084/C/ARMP/DG/23 DU 27 JUILLET 2023 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTROLE DES MARCHES AU TITRE DU PREMIER ET DEUXIEME TRIMESTRES 2023

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**51**

**Reference** [1058](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°\_1058/C/MINTP/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 26/07/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA PRESTATION OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 21/03/2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE LA ROUTE NATIONALE EN TERRE RN13 : BABONGO (INTER N1) – BELEL (INTER RO804) - MBANG REY 95,00 KM DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'ADAMAOUA/DEPARTEMENT DE LA VINA, PROGRAMME 2023.FINANCEMENT : BIP DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**52**

**Reference** [8/ONCC/DG/ Cellule des Marchés](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°08/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ONCC/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET MULTIRISQUES DES LOCAUX DE L'ONCC.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000009/D/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°000009/D/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2023 DU 27 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000020/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 12 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) ONDULEURS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTCFM).</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>54</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003/D/C-MAKARY/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 003 /D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 350 ML DE CLOTURE AU CSI DE BOMBOYO, DANS LA COMMUNE DE MAKARV, DEPARTEMENT DULOGONEET CHARI, REGION DEL'EXTREME NORD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>55</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">027</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°027 ISONARAIDG/CAB DU 27 JUIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE SOFIGES SARL DU MARCHÉ RELATIF A LA FOURNITURE DE L'EMULSEUR FFFP 3% A HAUTE PERFORMANCE A LA SONARA LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SONARA, VU IA CONSTITUTION ; VU LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LE DECRET N°731135 DU 24 MARS 1973 PORTANT CREATION D'UNE SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE ; VU LE DECRET N°20181355 DU 12 JUIN 2018 FIXANT LES *LES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHES DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°03/CA/2019 DU 14 JANVIER 2019 PORTANT NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL A IA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) ; VU LA RESOLUTION N°2/SONARA/AGE/07/2018 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUILLET 2018 APPROUVANT LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE, MIS EN CONFORMITE AVEC LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°02/CA/2018, ADOPTANT LES MODALITES DE PASSATION DES MARCHES DE LA SONARA ; VU LA CORRESPONDANCE N° CIPM_06-23/S015-23/PA/028.23 DU 26 JUILLET 2023 PORTANT PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ CONSECUTIF A (APPEL D'OFFRES N°028.23/AONO/SONARA/CIPM/2023</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>56</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0012/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°0012/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 18 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°03311-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/ASH DU 07 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE À NKOABANG : ZONE LIBÉRÉE À L'ENTRÉE DE LA VILLE CÔTÉ YAOUNDÉ DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>57</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">006/C/CUG/SG/DST/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°006/C/CUG/SG/DST/2023 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CUG/CIPM/RT/2023 DU 19/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CONTINUTE DE LA ROUTE BITUMEE COMMISSARIAT CARREFOUR 7 FIN GOUDRON (RESIDENCE REPOS SERVICES) ROUTE BITUMEE CLINIQUE SOUTHIA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**58**

Reference [1060](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N° \_1060/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 DU 26/07/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 028/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 23 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N° 3 YAOUNDE-DOUALA, PHASE III. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**59**

Reference [002/ONIT/MAYOR/ACTB/PIB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE LORD MAYOR OF AKWAYA COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED SUCCESSFUL. HE IS THEREFOR CALLED UPON TO REPORT AT THE AKWAYA COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES. /-

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**60**

Reference [N°0012/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0012/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 18 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°03311-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/ASH DU 07 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE À NKOABANG : ZONE LIBÉRÉE À L'ENTRÉE DE LA VILLE CÔTÉ YAOUNDÉ, DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**61**

Reference [000005/C/MINFI/SG/DGTFCM/PM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°000005/C/MINFI/SG/DGTFCM/PM DU 19 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°000019/AC/MINFI/SG/DGTFCM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE TSINGA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**62**

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 001 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

**63**

Reference [081/C/ARMP/DG/23](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 081/C/ARMP/DG/23 DU 25 JUILLET 2023 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS INTERNES DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DES ENTREPRISES PUBLIQUES AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2023

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>64</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°725/C/CUY/SG/PCADY/ASPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
<b>65</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">005/CA/CUG/SG/DST/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°005/CA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUG/CIPM/RT/2023 DU J5/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTÈME DE DRAINAGE DU TRONÇON ; CARREFOUR EGRENAGE-CARREFOUR DJABEL (ROUTE DU CIMETIÈRE) EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
<b>66</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">05/AAONO/F33/HNK/CDPM.RTE/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AAONO/F33/HNK/CDPM.RTE/2023 DU 27/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER BADOUMLA - ZAP, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Travaux</p> <p><b>Date de cloture</b> 28-08-2023</p>
<b>67</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">067/AMI/MINTP/CCPR-FC/IP4/ES/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS PHASE 1 (PAST1) TRONÇON NTUI-MANKIM-YOKO SERVICES DE CONSULTANTS (FIRME) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP), DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE LA PRÉVENTION/ATTÉNUATION ET RÉPONSES DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG).AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°067/AMI/MINTP/CCPR-FC/IP4/ES/2023 DU 26 JUILLET 2023(SERVICES DE CONSULTANTS)SECTEUR : TRANSPORT-CRÉDIT BAD N° 2000130012933- N° IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-DBO-012</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 16-08-2023</p>
<b>68</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000006/D/MINFI/SG/DGTFCM/PM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°000006/D/MINFI/SG/DGTFCM/PM/2023 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000016/AONO/MINFI/SG/DGTFCM/CIPM-FE DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) SERVEURS AU MINISTÈRE DES FINANCES (DGTFCM).</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
<b>69</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">017/AMI/SG/CUY/PCADY/ASPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°017/AMI/SG/CUY/PCADY/ASPM/2023 DU 28 JUILLET POUR LE RECRUTEMENT DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE LA CELLULE D'EXECUTION DU PCADY (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 18-08-2023</p>

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>70</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">018/AMI/CUY/SG/PCADY/ASPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°018/AMI/CUY/SG/PCADY/ASPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT DE L'EXPERT EN SUIVI EVALUATION DE LA CELLULE D'EXECUTION DU PCADY (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	18-08-2023

<b>71</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07238/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°07238/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°054/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CABLES ELECTRIQUES SOUPLES EN CUIVRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>72</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/MINJEC/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/MINJEC/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU NOUVEAU BÂTIMENT SIEGE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE SIS AU CENTRE ADMINISTRATIF DE YAOUNDÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	04-08-2023

<b>73</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 006/CR/REN/DMT/C-ROUA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 006/CR/REN/DMT/C-ROUA/CIPM/2023 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIF A L'AVIS SUIVANT: AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C.ROUA/CIPM/2023 DU 10/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES A L'IAEB DE SOULEDE ROUA
	<b>Nature de prestation</b>	Fournitures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

**COMMUNE DE YAOUNDE III**

**ADDITIF N° 001 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX  
ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

L'Offre présentée en un seul volume et en Sept (07) exemplaires devra être accompagnée des documents suivants :

**-Pièces administratives :**

Une déclaration d'intention de soumissionner ;

Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;

Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;

Une attestation de domiciliation bancaire ;

Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois mois ;

Une attestation de non redevance ;

Une copie de la carte de contribuable ou une attestation d'immatriculation certifiée et datée en cours de validité ;

Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

Une quittance d'achat de la présente Demande Cotation d'un montant de **vingt mille (20 000) FCFA** ;

Une caution de soumission d'un montant **deux cent quatre-vingt mil (280 000 FCFA) francs CFA**.

Une copie certifiée conforme du registre de commerce.

**- Spécifications techniques :**

Le règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

Les spécifications techniques du matériel.

**-Offre financière :**

La soumission sur papier timbré, signée cachetée et datée ;

Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page.

L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

Les Offres devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain** de la **Mairie de Yaoundé III**, au plus tard le **27/07/2023 à 13 heures** et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**Lire plutot**

Les Offres devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain** de la **Mairie de Yaoundé III**, au plus tard le **04/08/2023 à 14 heures** et devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **27/07/2023 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé III dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en

un temps.

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le <b>04/08/2023 à 15 heures</b> précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la <b>Commune d'Arrondissement de Yaoundé III dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.</b></p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en un temps.</p>

3	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>1. Critères Eliminatoires lire</b> : absence de la caution de soumission</p>

YAOUNDE le 31 Juillet 2023

Le MAIRE

**OWONA LUC**

**COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA**

**ADDITIF RECTIFICATIF SUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00007/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2023 DU 16 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 3+500 DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE « NGUELEMENDOUKA-AZOMEKOUT » DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé à la Mairie de Nguemendouka au plus tard le 24/07/2023 à **10 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 00007/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2023 du 10/06/2023**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 3+500 SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE NGUELEMENDOUKA - AZOMEKOUT DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Lire plutot**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée contre récépissé à la Mairie de Nguemendouka au plus tard le 07/08/2023 à **10 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 00007/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2023 du 10/06/2023**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF AU PK 3+500 SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE NGUELEMENDOUKA - AZOMEKOUT DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de conférence de la Mairie de Nguemendouka, le 24/07/2023 à **11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de conférence de la Mairie de Nguelemendouka, le 07/08/2023 à **11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

NGUELEMENDOUKA le 21 Juillet 2023

Le MAIRE

**MIMBANG Alex**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION ? \_221 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 DU \_26/07/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 028/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 23 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GÉOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N° 3 YAOUNDÉ-DOUALA, PHASE III. FINANCEMENT: BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2022/0220 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu Le Circulaire N° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N° 028/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 23 Mars 2023 en procédure d'urgence pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de remplacement des buses par les dalots sur la route Nationale N° 3 Yaoundé-Douala, phase III ;

Vu le rapport de la Sous-Commission d'analyse des offres administratives et techniques et le rapport de la

Sous-Commission d'analyse des offres financières relatives à l'Appel d'Offres National Restreint N°

028/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 23 Mars 2023 en procédure d'urgence pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de remplacement des buses par les dalots sur la route Nationale N° 3

Yaoundé-Douala, phase III ;

Vu les procès-verbaux du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures ;

Vu la lettre de notification du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE :

Article 1: Les Bureaux d'Etudes Techniques dont les noms suivent sont retenus pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de remplacement des buses par les dalots sur la route Nationale N° 3

Yaoundé-Douala, phase III :

No Lots	Tronçons	Portée longueur (ml)	Noms et Adresses des soumissionnaires retenus	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC Corrigés (en Lettre FCFA)	Notes Globales	Délais d'exécution
1-CE	Yaoundé – Pont de Ndoupé)	106	AZ CONSULTING Tél : 677 633 861 /242 194 937	96 730 186	Quatre-vingt-seize millions sept cent trente mille cent quatre-vingt six	97,2	22
2-LT	Pont de Ndoupè – Pont sur la Dibamba	110	LE COMPETING BP : 7214 Tél : 699 501 177	119 057 173	Cent dix-neuf millions cinquante-sept mille cent soixante treize	93,67	22

YAOUNDE le 26 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

Article 2: Les mandataires des Bureaux d'Etudes Techniques attributaires sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Marché.

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**VILLE DE YAOUNDE**

**DECISION N°0012/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 18 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°03311-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/ASH DU 07 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE À NKOABANG : ZONE LIBÉRÉE À L'ENTRÉE DE LA VILLE CÔTÉ YAOUNDÉ DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,  
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à

l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu la consultation de gré à gré suivant autorisation du MINMAP

n°03311-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/ASH du 07 Juillet 2023 pour les travaux d'ENTRETIEN DE LA VOIRIE À NKOABANG : ZONE LIBÉRÉE À L'ENTRÉE DE LA VILLE CÔTÉ YAOUNDÉ dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu le rapport d'ouverture et d'évaluation des offres adopté au cours de la Session du 20 JUILLET 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à la consultation de gré à gré suivant autorisation du MINMAP n°03311-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/ASH du 07 Juillet 2023 pour les travaux d'ENTRETIEN DE LA VOIRIE À NKOABANG : ZONE LIBÉRÉE À L'ENTRÉE DE LA VILLE CÔTÉ YAOUNDÉ dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, et conformément aux stipulations du DCE, l'entreprise suivante :

**LA BELLE BRIQUE SARL BP : 30342 YAOUNDE Tél 675 59 15 72**

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## COMMUNE DE MAKARY

**DECISION N° 007/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE EN 350 TABLES-BANCS ET 04 BUREAUX DE MAÎTRE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKARY,

DECIDE :

ARTICLE 1: L'Entreprise ETSALRAHMA& FILS,BP: MARQUA, Tel : 67502 22 58/691 5961 19; est retenue comme attributaire du marché de FOURNITURE EN 350 TABLES-BANCS ET 04 BUREAUX DE maître dans certaines ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD aux conditions ci-après :

-Montant TTC : Onze millions cinq cent mille (11 500 000) de francs CFA ;

-Délai d'exécution ; Quatre-vingt-dix (60) jours.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /

*KOUSSERI le 17 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**ABGASSI ADOUM**

## COMMUNE DE YAOUNDE III

**ADDITIF N° 001 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA RÉALISATION DES PROJETS DE PROXIMITÉS ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ III : « ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) ».**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail <a href="mailto:mairieyde3@yahoo.fr">mairieyde3@yahoo.fr</a>, au plus tard le <b>27/07/2023 à 12 heure</b> locale, et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : « ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) » FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII - EXERCICE : 2023 « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail <a href="mailto:mairieyde3@yahoo.fr">mairieyde3@yahoo.fr</a>, au plus tard le <b>04/08/2023 à 15 heure</b> locale, et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III : « ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) » FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII - EXERCICE : 2023 « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu le <b>27/07/2023 à 13 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé I Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu le <b>04/08/2023 à 16 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé I Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

**3 Critères d'évaluation****Au lieu de ...**

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

**1.1 Critères Eliminatoires**

Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48H après l'ouverture ;

Absence de la caution de soumission ;

Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;

Absence dans l'Offre technique de l'Attestation de visite des lieux et du rapport de visite de site signés sur l'honneur par le soumissionnaire ;

Absence de l'attestation d'inscription à l'ordre professionnel du conducteur des travaux ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

N'avoir pas satisfait à au moins 80% des critères essentiels.

**1.2 Critères essentiels**

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références (04 critères) ;

B - Personnel d'encadrement (12 critères) ;

C – Matériel (11 critères) ;

D-Méthodologie (06 critères) ;

E- Surface financière (01 critère) ;

F-Preuve d'acceptation des conditions du marché (02 critères)

F- présentation de l'offre (02 critères).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

**Lire plutot**

**1. Critères Eliminatoires lire** : absence de la caution de soumission

YAOUNDE le 31 Juillet 2023

Le MAIRE

**OWONA LUC**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°07236/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'OUTILS DE COUPE ET PLAQUETTES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

**Vu** L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

**Vu** la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

**Vu** Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

**Vu** la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

**Vu** la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

**Considérant** Le dossier d'appel d'offres international ouvert N°65/23/AOIO/SDCC/CIPM du 11/05/2023 pour la fourniture de deux (02) lots d'outils de coupe et plaquettes à la SODECOTON;

**Considérant** Lettre N°094/23/SDCC/CIPM du 25/07/2023 du président de la CIPM de la SODECOTON

### DECIDE :

**Article 1er:** La Société ci après est retenue comme adjudicataire des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	COMUSDIC SARL	39 775 838	45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2		27 339 851	45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /



*GAROUA le 28 Juillet 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***

## COMMUNE DE MAKARY

**DECISION N° 010/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXCUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AMCHILGA -KAOUSSE : 5,5 KM, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE L'EXTREME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DELA COMMUNE DE MAKARY.

DECIDE :

ARTICLE 1: L'Entreprise ETS ADJIT ALUADJI BP : 74 Koussen TEL : 6 76 85 78 91 ; est retenue comme attributaire du marché de l'exécution des TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AMCHILGA -KAOUSSE : 5,5 km, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. REGION DE L'EXTREME-NORD

aux conditions ci-après :

-Montant TTC ; Vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (26 999 999) de francs CFA ;

-Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (90) jours.

ARTICLE 2 ; La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

*KOUSSERI le 17 Mai 2023*

*Le MAIRE*

***ABGASSI ADOUM***

## UNIVERSITÉ DE DSCHANG

DECISION N°D18/04103/UDS/R/P-SLGAM PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (AUTORITE CONTRACTANTE)

DECIDE ,

**ARTICLE 1er** : Résultat d'attribution relatif à l'Appel d'Offre National Ouvert 01/AONO/CIPM-UDs/2023 du 26 Mai 2023 pour la Construction du Bloc Salles de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques au Campus Principal de l'Université de Dschang (en procédure d'urgence).

*DSCHANG le 17 Juillet 2023*

*Le RECTEUR*

***TSAFACK NANFOSSO Roger***

## COMMUNE DE MAKARY

**DECISION N° 009/P/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE QUATRE (4) PANNEAUX SOLAIRES AU FOYER DE JEUNES DE MAKARY, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKARY,

DECIDE :

ARTICLE : L'Entreprise ETS KALIA & FILS, BP : 03 KOUSSERI, TEL : 694 83 08 62 ; est retenue comme attributaire du marché d'ACQUISITION ET INSTALLATION DE QUATRE (4) PANNEAUX SOLAIRES AU FOYER DE JEUNES DE MAKARY, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI aux conditions ci-après :

-Montant TTC : Six millions (6 000 000) de francs CFA ;

-Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (60) jours.

ARTICLE 2: La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

*KOUSSERI le 17 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**ABGASSI ADOUM**

# AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**DECISION N°000034/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE EN MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU ET EN MATERIEL INFORMATIQUE EN DEUX LOTS AU PROFIT DE L'ANOR (LOT 2)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;

Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun, de ses recettes, de ses dépenses et de toutes les opérations s'y rattachant ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;

Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 Septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 19 décembre 2022, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'Exercice 2023 ;

**Considérant** l'Appel d'Offres National Ouvert n°000020/AONO/ANOR/CIPM/2023 du 25 Mai 2023 pour l'équipement du laboratoire national de métrologie en mobilier et équipements de bureau et en matériel informatique en deux lots au profit de l'Agence des Normes et de La Qualité ;

**Considérant** la proposition d'attribution n°000013/2023/L/ANOR/CIPM du 06 Juillet 2023 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

**Considérant les nécessités de service ;**

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'entreprise **ETS SHINE FBTE** est attributaire du la Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné (Lot 2) pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
ETS SHINE FBTE	58 410 000 (Cinquante-huit millions quatre cent dix mille) Francs CFA	69 653 925 (Soixante-neuf millions six cent cinquante-trois mille neuf cent vingt-cinq) Francs CFA	60 jours

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-



## COMMUNE DE MAKARY

**DECISION N° 006/D/C-MAKARY/CIPIVI/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ RELATIF À L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU MAIRE DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARJ, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKARY,

DECIDE :

ARTICLE : L'Entreprise ETS ALRAHMA &FILS. BP : MARQUA, TEL: 675 02 22 58/691 5961 19 02 ; est retenue comme attributaire du marché de l'exécution des TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU MAIRE DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARJ, REGION DE

L'EXTRÊME-NORD aux conditions ci-après :

-Montant TTC : Vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA ;

-Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (90) jours.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

*KOUSSERI le 17 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**ABGASSI ADOUM**

# DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**DECISION N° 000005/D/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2023 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE  
L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°000019/AC/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE TSINGA, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE,

- VU La Constitution ;  
VU Le décret n° 2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
VU Le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
VU Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU L'Arrêté n°11/A/MINMAP du 23 janvier 2023 portant création au Ministère des Finances d'une Commission Interne de Passation des Marchés Publics compétente pour la passation des marchés du Fonds d'Equipement de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire;  
VU La Décision n°00000005/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 habilitant le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué;  
VU La décision n°00000006/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Fonds d'Equipement de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire ;  
VU La Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.  
VU La Circulaire N°000006/C/MINFI DU 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;  
VU Le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds d'Equipement de la DGTCFM;

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> : L'établissement ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprises	Lieu d'exécution	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
COMFORT MARKET	Yaoundé	17 000 000	90 jours

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOH TANGONGHO SYLVESTER**

## COMMUNE DE YAOUNDE III

**ADDITIF N° 001 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE ET D'ENTRETIEN DES PISTES/ROUTES AGRICOLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail <a href="mailto:mairieyde3@yahoo.fr">mairieyde3@yahoo.fr</a>, au plus tard <b>le 27/07/2023 à 11 heures</b>, heure locale, et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR L'OUVERTURE ET L'ENTRETIEN DES PISTES/ROUTES AGRICOLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III. FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : BIP 2023 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail <a href="mailto:mairieyde3@yahoo.fr">mairieyde3@yahoo.fr</a>, au plus tard <b>le 04/08/2023 à 14 heures</b>, heure locale, et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR L'OUVERTURE ET L'ENTRETIEN DES PISTES/ROUTES AGRICOLES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III. FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : BIP 2023 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu <b>le 27/07/2023 à 12 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu <b>le 04/08/2023 à 15 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

**3 Critères d'évaluation****Au lieu de ...**

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

**15.1. Critères Eliminatoires**

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48H après l'ouverture ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Absence dans l'Offre technique de l'Attestation de visite des lieux et du rapport de visite de site signés sur l'honneur par le s
- e) Absence de l'attestation d'inscription à l'ordre professionnel du conducteur des travaux ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 80%

**15.2. Critères essentiels**

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Références (04 critères) ;
- B - Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- C – Matériel (11 critères) ;
- D-Méthodologie (06 critères) ;
- E- Surface financière (01 critère) ;
- F-Preuve d'acceptation des conditions du marché (02 critères)
- F- présentation de l'offre (02 critères).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la gr

**Lire plutot**

- 1. Critères Eliminatoires lire** : absence de la caution de soumission

YAOUNDE le 31 Juillet 2023

Le MAIRE

**OWONA LUC**

# PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N° 020/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 01 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 020 DU 11 MAI 2023 RELATIF À LA SELECTION DE DEUX (02) CONSULTANT.E S INDIVIDUEL.LES D'EXPRESSION ANGLAISE ET FRANÇAISE POUR L'ÉLABORATION D'UN MODULE DE FORMATION EN ÉDUCATION FINANCIÈRE ADAPTÉ AU MÉCANISME DES SUBVENTIONS DU PATNUC/NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PATNUC communique : conformément aux dispositions du nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017, Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020. Les résultats de la manifestation d'intérêt sus référencée se présentent comme suit :

<b>Nom des consultants</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Rang</b>	<b>Adresse</b>
<b>Consultant individuel d'expression anglaise</b>			
Nathalie EPUPA NALIANGI	Camerounaise	1 <sup>er</sup>	Tel : 693 87 32 71
<b>Consultant individuel d'expression Française</b>			
GAMBA ETOKE Juliette	Camerounaise	1 <sup>er</sup>	Tel : 699 55 96 46/675 37 69 33
NDAM POUFOUN Olivier	Camerounaise	2 <sup>eme</sup>	Tél. : 690 30 57 49/699 20 87 69
GARBA Pierre	Camerounaise	3 <sup>eme</sup>	Tél. : 699 83 83 52/ 675 49 80 60
MOULENDE Thérèse veuve FOUDA	Camerounaise	4 <sup>eme</sup>	B.P: 12489 Yaoundé Tél. : 699 64 43 04/670 32 70 21
ABESSOLO Petit Raoul	Camerounaise	5 <sup>eme</sup>	B.P:4096 Yaoundé Tél.: 694 71 49 37/652 63 60 30
AWE BAINA Modeste	Camerounaise	6 <sup>eme</sup>	Tél. : 690 30 83 78/677 22 44 20
ENGOLA MANGA	Camerounaise	7 <sup>eme</sup>	Tél. : 699 41 29 66/677 22 44 20

*NB : La Méthode retenue pour la sélection des consultants était « Sélection sur CV » (CI) telle que décrite dans l'Avis à manifestation publié. Cette méthode stipule que « le consultant classé premier sur la liste restreinte est invité par le Maître d'Ouvrage à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociations. (Confère page 55, point 7.34 du Nouveau Règlement).*

YAOUNDE le 1 Aout 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MFUH FUAYE KENJI WINDFRED**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**DECISION N° 220 D/MINTP /SG /DCT /CAO /CEA3/IE3 /NJKOUO/MJC /2023 DU 26/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES PRESTATIONS OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 21/03/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE LA ROUTE NATIONALE EN TERRE RN13 : BABONGO (INTER N1) – BELEL (INTER RO804) - MBANG REY 95,00 KM DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'ADAMAOUA/DEPARTEMENT DE LA VINA, PROGRAMME 2023. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu L'Ordonnance N° 2022/001 du 02 juin 2022 modifiant en complétant certaines dispositions de la Loi N° 2021/026 du 10 décembre 2021 portant Loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 fixant les modalités de catégorisation des entreprises du secteur de bâtiment et des travaux publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°286/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N°241/A/MINMAP du 18 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu La Décision N°0000473/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 septembre 2022 portant nomination du Président par intérim de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la Décision N°320/D/MINTP/CAB du 07/10/2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'entretien et de Réfection des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la lettre circulaire N° 002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des Articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°025/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2023 du 21/03/2023, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits innovants de la route nationale en terre RN13 : Babongo (Inter N1) – Belel (Inter RO804) - Mbang Rey 95,00 km dans le réseau Nord, région de l'Adamaoua/Département de la Vina, programme 2023 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

Vu le Procès-Verbal du 02 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la lettre de Mai 2023 de la notification de proposition d'attribution de marché ;

DÉCIDE :

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits innovants de la route nationale en terre RN13 : Babongo (Inter N1) – Belel (Inter RO804) - Mbang Rey 95,00 km dans le réseau Nord, région de l'Adamaoua/Département de la Vina, programme 2023.

l'Adamaoua/Département de la Vina, programme 2023.

Rang	Nom du soumissionnaire	Délai (mois)	MontantTTC Lu (en FCFA)	MontantTTC corrigé (en FCFA)	Écart	Budget prévisionnel TTC (FCFA)/Délai	Régions/ Tronçons/ Linéaires
1 <sup>er</sup>	ETS MBU	12	621 647 556	621 647 550	6	PHASE 1 : 2023 300 000 000 FCFA (06 mois) PHASE 2 : 2024 373 840 013 FCFA (06 mois) TOTAL 673 840 013 (12 mois)	AD/23/  ADAMAOUA/RN13 : BABONGO (INTER N1)-BELEL (INTER RO804)-MBANG REY/95 km

Article 2: Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.  
 YAOUNDE le 26 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**NGANOÛ DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE MAKARY

**DECISION N° 005/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLE DE CLASSE, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPAÏTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKARY,

DECIDE :

ARTICLE : L'Entreprise ETS MAL RAMAT, BP : KOUSSERI, TEL ; 678 29 77 92/699 36 82 02 ;; est retenue comme altributaïrc du marché de l'exécution TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLE DE CLASSE, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD : -

- Lot 1 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à **EP LARISKI** aux conditions ci-après :
  - Montant TTC: Vingt-deux millions neuf cent six mille huit cent soixante (22 906 860) de francs CFA;
  - Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (90) jours.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

*KOUSSERI le 17 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**ABGASSI ADOUM**

## COMMUNE DE MAKARY

**DECISION N° 001/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLE DE CLASSE, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKARY,

DECIDE :

ARTICLE 1: L'Entreprise ETS SAO & FILS, BP : KOUSSERI, TEL : 696 57 16 12 ; est retenue comme attributaire du marché de L'Exécution TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLE DE CLASSE, DANS LA COMMUNE DE MAIKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.

• Lot 1 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à EP ATRIFALATA aux conditions ci-après :

-Montant TTC: Vingt-trois millions (23 000 000) de francs CFA;

-Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (90) jours.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

*KOUSSERI le 17 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**ABGASSI ADOUM**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 080/C/ARMP/DG/23 DU 25 JUILLET 2023 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS DE PASSATION DES MARCHES AU TITRE DU PREMIER ET DEUXIEME TRIMESTRES 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) informe les Présidents des Commissions de Passation des Marchés placées auprès des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués que, conformément aux dispositions combinées de l'article 19 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et du Point 1.4.27 de la Circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à son application, ils sont tenus de transmettre à l'Autorité chargée des Marchés Publics et à l'Organisme chargé de la Régulation leurs rapports d'activités trimestriels au **plus tard le 15 du mois suivant le trimestre considéré**.

Il rappelle aux Présidents des Commissions de Passation des Marchés que la mise à disposition des informations attendues constitue non seulement une obligation d'informer sur les activités menées, mais également une excellente contribution à l'animation et à l'alimentation du système d'informations des Marchés Publics dont la mission incombe à l'Agence en application des dispositions de l'article 48.2 (f) du décret précité.

Il invite par ailleurs ceux des Présidents de commissions n'ayant pas observé cette formalité au premier trimestre, à bien vouloir produire un rapport comportant les activités menées aussi bien au cours du premier que du deuxième trimestre.

Le Directeur Général demande auxdits Présidents de faire parvenir **sans délais**, la version physique de leurs rapports (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres) directement au Siège de l'ARMP ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics et, la version électronique à l'adresse : [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm).

Le Directeur Général sait pouvoir compter sur la diligence et le sens de responsabilité de tous.

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO JOSEPH**

## PRÉFECTURE MAYO SAVA

DECISION PREFECTORALE N°235/DP/K44/SAG PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ: OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03/AONO/K44/CDPM DU 16 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU MAYO-SAVA, EST ATTRIBUÉ À L'ETS LE PALMIER, BP 56 MORA, TÉL. 676 14 22 13.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

*MORA le 20 Avril 2023*

*Le PRÉFET*

**SAFFO Roger**

## DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**DECISION N° 000010/D/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2023 DU 27 JUILLET 2023 DECLARANT INFRUCTUEUX  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000015/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 24 MAI 2023  
POUR L'ACQUISITION DE QUARANTE (40) COFFRES FORTS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTCFM).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE,

VU La Constitution ;

VU Le décret n° 2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU Le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU L'Arrêté n°11/A/MINMAP du 23 janvier 2023 portant création au Ministère des Finances d'une Commission Interne de Passation des Marchés Publics compétente pour la passation des marchés du Fonds d'Equipement de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire;

VU La Décision n°00000005/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 habilitant le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué;

VU La Décision n°00000006/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Fonds d'Equipement de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire ;

VU La Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

VU La Circulaire N°000006/C/MINFI DU 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

VU Le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds d'Equipement de la DGTCFM;

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> : L'Appel d'Offres National Ouvert N°000015/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 24 MAI 2023 relatif à l'acquisition de quarante (40) coffres forts au Ministère des Finances (DGTCFM), est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



# DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**COMMUNIQUEN°000006/C/MINFI/SG/DGTCFM/PM DU 19 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000016/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 24 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) SERVEURS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTCFM).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire communique :  
L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire de la consultation susvisée.  
Il s'agit de :

Adjudicataires	Objet	Montant F CFA TTC	Délai d'exécution
ETS MESSI ET FRERES BP : 14 875 Yaoundé Tel : 699 598 721	Acquisition de dix (10) serveurs au Ministère des Finances (DGTCFM)	128 551 500	60 jours

Le représentant de ladite société est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au Pôle des Marchés Publics de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération financière et Monétaire, porte 421 bâtiment A du Ministère des Finances, Téléphone : 222 22 93 69, pour la formalisation du projet de Marché subséquent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine audit Pôle des Marchés. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur./-

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOH TANGONGHO SYLVESTER**

# AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**COMMUNIQUÉ N°000012/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 28 JUILLET 2023 PORTANT RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000020/AONO/ANOR/CIPM/2023 DU 25 MAI 2023 POUR L'EQUIPEMENT DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE EN MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU ET EN MATERIEL INFORMATIQUE EN DEUX LOTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur General de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) communique :**

Par Décision n°000033/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 28 JUILLET 2023 et

Par Décision n°000034/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC DU 28 JUILLET 2023

Les entreprises **STE PIT SARL et ETS SHINE FBTE** ont été retenues comme adjudicataires des Marchés, Objet de l'Appel d'Offres suscité pour les montants et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXÉCUTION
<b>STE PIT SARL</b>  (Lot 1)	<b>108 972 500 (Cent huit millions neuf cent soixante-douze mille cinq cent) Francs CFA</b>	<b>129 949 706 (Cent vingt-neuf millions neuf cent quarante-neuf mille sept cent six) Francs CFA</b>	
<b>ETS SHINE FBTE</b>  (Lot 2)	<b>58 410 000 (Cinquante-huit millions quatre cent dix mille) Francs CFA</b>	<b>69 653 925 (Soixante-neuf millions six cent cinquante-trois mille neuf cent vingt-cinq) Francs CFA</b>	
			<b>60 jours</b>

Lesdites Entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR), sise au quartier Bastos Ex Immeuble Banque Mondiale, pour la souscription du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus. /-

YAOUNDE le 28 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BOOTO A NGON Charles**

**VILLE DE YAOUNDE****COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Yaoundé communique :

Est déclaré adjudicataire de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°006/AMI/CUY/SG/PCADY/ASPM/2023 du 20 janvier 2023 pour le recrutement de l'Expert Environnementaliste de la Cellule d'Exécution du PCADY, le consultant ci-après désigné :

N° DE LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT PROPOSE TTC EN F CFA	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	DIBENGUE BONDEMBE Berthold	21 457 428	Douze (12) mois

L'intéressé est invité à se présenter à la Cellule d'Exécution du Projet Complémentaire d'Assainissement Pluvial Durable de la Ville de Yaoundé sise au carrefour Oyom-Abang, 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant les locaux de la Mairie de Yaoundé 7<sup>ème</sup>, dès publication du présent communiqué.

Les consultants n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au secrétariat du PCADY sous quinzaine, dès publication du présent communiqué.

Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## COMMUNE DE MAKARY

**DECISION N° 004/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A EP DE HEDRE, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONEET CHARI, REGIONDE L'EXTREME NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKARY,

DECIDE :

ARTICLE L'Entreprise SADICOM, BP : 1727 GAROUA, TEL 694 05 05 50/ 673 92 21 72; est retenue comme attributaire du marché de rexécution des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A EP DE HEDRE, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONEET CHARI, REGIONDE L'EXTREME NORD aux conditions ci-après :

-Montant TTC: Dtk-neuf millions huit cent vingt-huit mille cl'eux cent quatre-vingt -un (19 828 281) de francs CFA;

-Délai d'exécution : Quatrc-yingt-dix (90) jours.

ARTICLE2 : La présentedécision sera communiquée partoutoù besoin sera, /-

*KOUSSERI le 17 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**ABGASSI ADOUM**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N° 07242/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°067/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 11/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'OUTILS DE JOINTS, BANDES D'ETANCHEITE ET DIVERS A LA SODECOTON.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

**Vu** L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

**Vu** la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

**Vu** Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

**Vu** la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

**Vu** la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

**Considérant** Le dossier d'appel d'offres international ouvert N°67/23/AOIO/SDCC/CIPM du 11/05/2023 pour la fourniture de trois (03) lots d'outils de joints, bandes d'étanchéité et divers à la SODECOTON

**Considérant** Lettre N°102/23/SDCC/CIPM du 24/07/2023 du président de la CIPM de la SODECOTON

### DECIDE :

**Article 1er:** La Société ci après est retenue comme adjudicataire des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION

<b>1</b>	<b>SOSEA</b>	<b>34 599 620</b>	<b>90 jours</b> à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
<b>2</b>		<b>83 194 685</b>	<b>120 jours</b> à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
<b>3</b>		<b>39 999 654</b>	<b>180 jours</b> à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

*GAROUA le 28 Juillet 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***

## COMMUNE DE MAKARY

**DECISION N° 005/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A BP DE HEDRE DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKARY,

DECIDE :

ARTICLE 1" : L'Entreprise SADICOM, BP : 1727 GAROUA, TEL 694 0505 50/673 9221 72 ; est retenue comme attributaire du marché de l'exécution des TRAVAUX REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A BP DE HEDRE DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD aux conditions ci-après :

-Montant TTC : Douze millions cinq cent mille (12 500 000) de francs CFA ;

-Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (90) jours.

ARTICLE 2 : La présente décision seracommuniquée partout où besoih sera. /-

*MAKAK le 17 Mai 2023*

*Le MAIRE*

***ABGASSI ADOUM***

## OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°08/AONR/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ONCC/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES AUTOMOBILE ET MULTIRISQUES DES LOCAUX DE L'ONCC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique: Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour les couvertures objet de l'Appel d'Offres National Retreint cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercices 2023 & 2024.

LOTS	Soumissionnaires	Délai de couverture	Montant HT	Montant TVA	Carte rose	DTA	Montant TT
<b>Lot 1 : Assurance multirisques des locaux de l'ONCC situés à Douala</b>	CHANAS ASSURANCES S.A	24 mois	25 912 000	4 988 060	/	/	30 900 060
<b>Lot 2 : Assurance multirisques des locaux de l'ONCC situés hors de Douala</b>	CHANAS ASSURANCES S.A	24 mois	26 165 800	5 036 916	/	/	31 202 716
<b>Lot 3 : Assurance automobile</b>	ZENITHE INSURANCE S.A	24 mois	40 069 438	7 713 366	34 000	1 700 000	49 516 804

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Marché.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9<sup>e</sup> étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus

DOUALA le 31 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NDOPING Michael**

**COMMUNE DE NKOLMETET**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008  
/AONO/C-NKOLMETET/CIPM/2023 DU 27 / 01 /2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE  
MARECAGEUX D'UN (01) HECTARE PRES DE LA RIVIERE SE'E AU CENTRE VILLE DE DE NKOLMETET,  
ARRONDISSEMENT DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, PHASE  
III.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	Au lieu de ...
	N/A

**1 Autres**

Lire plutot

**CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATI**

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIR
	<b>SERIE 000: INSTALLATION</b>			
TM001	Installation de chantier Amenée et repli du matériel	Ff	1	
TM002	Amenée et repli du matériel	Ff	1	
	<b>Sous total SERIE 000</b>			
	<b>SERIE 100: NETTOYAGE – TERRASSEMENT</b>			
TM103	Abattage d'arbres	U	5	
TM104	Nettoyage – curage	M2	10 000	
TM108a	Remblai en "graveleux latéritique provenant d'emprunt"	M3	8 000	
	<b>Sous total SERIE 100</b>			
	<b>TOTAL HTVA</b>			
	<b>TVA (19,25%)</b>			
	<b>MONTANT TOTAL HT</b>			

Par conséquent, toutes les dispositions(RPAO) se conforment à cette modification et toute Entreprise ou Soumissionnaire offre est prié de passer à la Mairie de Nkolmetet (Secretariat Général) se procurer une copie du présent additif

*NKOLMETET le 31 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

***ANABA MBARGA Joséphine Solange***

## COMMUNE DE YAOUNDE III

**ADDITIF N° 001 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°003/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail <a href="mailto:mairieyde3@yahoo.fr">mairieyde3@yahoo.fr</a>, au plus tard <b>le 27/07/2023 à 14 Heures</b>, heure locale, et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III « ENTRETENANCE ET REPARATION DES RESEAUX D'EGOUTS ET D'ASSAINISSEMENT SANITAIRE » FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : 2023 « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail <a href="mailto:mairieyde3@yahoo.fr">mairieyde3@yahoo.fr</a>, au plus tard <b>le 04/08/2023 à 13 Heures</b>, heure locale, et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA REALISATION DES PROJETS DE PROXIMITES ET D'IMPACT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III « ENTRETENANCE ET REPARATION DES RESEAUX D'EGOUTS ET D'ASSAINISSEMENT SANITAIRE » FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE LA CAYIII EXERCICE : 2023 « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu <b>le 27/07/2023 à 15 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu <b>le 04/08/2023 à 14 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

**3 Critères d'évaluation****Au lieu de ...**

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

**15.1. Critères Eliminatoires**

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48H après l'ouverture ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Absence dans l'Offre technique de l'Attestation de visite des lieux et du rapport de visite de site signés sur l'honneur par le s
- e) Absence de l'attestation d'inscription à l'ordre professionnel du conducteur des travaux ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 80%

**15.2. Critères essentiels**

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A – Références (04 critères) ;
- B - Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- C – Matériel (11 critères) ;
- D-Méthodologie (06 critères) ;
- E- Surface financière (01 critère) ;
- F-Preuve d'acceptation des conditions du marché (02 critères)
- F- présentation de l'offre (02 critères).

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la gr

**Lire plutot**

- 1. Critères Eliminatoires lire : absence de la caution de soumission

YAOUNDE le 31 Juillet 2023

Le MAIRE

**OWONA LUC**

## VILLE DE YAOUNDE

### COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Yaoundé communique :

Est déclarée infructueuse, la Manifestation d'Intérêt N°002/AMI/CUY/SG/PCADY/ASPM/2023 du 20 janvier 2023, pour le recrutement du Responsable Administratif et Financier de la cellule d'exécution du PCADY.

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs dossiers de candidature sous quinzaine, au secrétariat du Directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Communauté Urbaine de Yaoundé, sis au 3<sup>ème</sup> étage, porte 307, de l'Hôtel de ville de Yaoundé, dès publication du présent communiqué.

Passé ce délai, lesdits dossiers de candidature seront détruits.

YAOUNDE le 28 Juillet 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

# PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N° 004/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 01 AOÛT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 004 DU 17 AVRIL 2023 RELATIF À LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME NUMERIQUE DE COLLECTE ET DE GESTION DES PLAINTES/DOLEANCES NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PATNUC communique : conformément aux dispositions du nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017, Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020. Les résultats de la manifestation d'intérêt sus référencée se présentant comme suit :

<b>Nom des consultants</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Rang</b>	<b>Qualifié/non qualifié</b>
Groupement FKS - KAVAA	Camerounaise	1 <sup>er</sup>	Tel : +237 698 08 28 22 Email: <a href="mailto:serge.foka@sic-x.net">serge.foka@sic-x.net</a>
ICCSOFT SA	Camerounaise	2 <sup>ème</sup>	Tel : 222 234 126 ,Email : <a href="mailto:info@iccssoft.biz">info@iccssoft.biz</a> B.P : 5937 Yaoundé
SOCINEL SA	Camerounaise	3 <sup>ème</sup>	Tel : +237 694 243 939 / 677 810 961 Email: <a href="mailto:socinelsa@proton.me">socinelsa@proton.me</a> , BP : 8346 Yaoundé
MADIA Sarl	Camerounaise	4 <sup>ème</sup>	Tel: 676 50 95 26, B.P: 8857 Yaoundé Email: <a href="mailto:service.technique@groupe-madia.com">service.technique@groupe-madia.com</a>
GOLD TELECOM	Camerounaise	5 <sup>ème</sup>	Tel : 699 91 86 37 / 696 78 55 14, BP : 25 129 Yaoundé, Email : <a href="mailto:info@goldconsulting.biz">info@goldconsulting.biz</a>
AFREETECH CAMEROON Sarl	Camerounaise	6 <sup>ème</sup>	Tel : 242 68 56 77, B.P : 35107 Yaoundé Email : <a href="mailto:infos@afreetech.com">infos@afreetech.com</a>
Groupement KIAMA SA & DAREDAB LIMITLESS Sarl	Camerounaise	7 <sup>ème</sup>	Tel : 222 209 043 / 697 81 25 15, BP : 15709 Yaoundé, Email : <a href="mailto:contact@kiama.cm">contact@kiama.cm</a>
Groupement GIGATRONIK & ITECH Sarl	Camerounaise	8 <sup>ème</sup>	Tel : 222 23 15 60 / 696 850 538, B.P : 381 Yaoundé, Email : <a href="mailto:info@itechsar.com">info@itechsar.com</a>
EMC ENGINEERING	Camerounaise	9 <sup>ème</sup>	Tél. : 222 217 953 / 699 933 884 , B.P.: 15302 Yaoundé, Email: <a href="mailto:emc@emcsar.com">emc@emcsar.com</a>

*NB : La Méthode retenue pour la sélection des consultants était « Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants » (SQC) telle que décrite dans l'Avis à manifestation publié. Cette méthode stipule que « le consultant classé premier sur la liste restreinte est invité par le Maître d'Ouvrage à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociations. (Confère page 51, point 7.11 du Nouveau Règlement).*

YAOUNDE le 1 Aout 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MFUH FUAYE KENJI WINDFRED**

**MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

**DECISION N° 478/23/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 25 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;
- Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.
- Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;
- Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
- Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;
- Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2023.
- Vu l'autorisation de gré à gré n° 03044-23/N/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/CEA7 du 20 juin 2023;
- Vu La Consultation de gré à gré N° 02/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2023 du 29 Juin 2023 ;
- Vu Le rapport de la Sous-commission d'Analyse des offres.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-après désignée est attributaire de la Lettre-Commande relative à la Consultation n° 02/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2023 du 29 Juin 2023 relative à la **fourniture des matériels de compétition pour le compte des jeux FENASSCO « LIGUE A » Edition 2023 dans les localités de Garoua et de Gaschiga, Région du Nord, Département de la Bénoué** de la manière suivante

DC N°	OBJET	LOTS	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	FINANCEMENT
02	Fourniture des matériels de compétition pour le compte des jeux FENASSCO « LIGUE A » Edition 2023 dans les localités de Garoua et de Gaschiga, Région du Nord, Département de la Bénoué.	01	Société MER ET FILS SARL	7 200 481	07	Subvention du MINESEC à la FENASSCO – A Edition 2023
		02	Société MER ET FILS SARL	25 000 000	07	

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-



YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

**NALOVA LYONGA**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI (PARZIK)AVIS A MANIFESTATION D'INTERETN°68/AMI/MINTP/CPR-FC/ICP-PARZIK/SPM/IP/IS2/202 DU 26 JUILLET 2023POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES AINSI QUE DE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION/RÉHABILITATION DES ÉQUIPEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PARZIK (SALLES DE CLASSES, FORAGES, ADDUCTION D'EAU POTABLE EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE, CENTRE DES SANTÉS INTÉGRÉ, CASES ÉCOTOURISTIQUES, MARCHÉ FRONTALIER DE CAMPO-BEACH (MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE)SECTEUR : TRANSPORTCET AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA BANQUE EN DATE DU 01/06/2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu de la Banque Africaine de Développement, un prêt en vue du financement partiel du projet d'aménagement des routes de désenclavement de la zone industrielle et Portuaire de Kribi (PARZIK) » et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce prêt, pour financer le paiement des prestations de Maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction/réhabilitation des équipements socio-économiques.

## 2. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de cette opération seront réalisés en deux phases déclinés comme suit :

- Dans une première phase, le Consultant doit élaborer les études d'Avant-Projet Sommaire (APS), environnementales et sociales, détaillées (APD) pour les travaux de construction/réhabilitation des équipements socio-économiques identifiés et produire le dossier de consultation des entreprises (DCE);

- Pour la deuxième phase, le Consultant aura à réaliser les prestations de contrôle et de surveillance réparties en trois missions comme suit :

Ø Mission 1. (DET) : Direction de l'Exécution des Marchés des Travaux ;

Ø Mission 2. (OPC) : Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier ;

Ø Mission 3. (AOR) : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

## 3. Participation et origine

Le Ministre des Travaux Publics, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables). Les consultants peuvent se mettre en groupement pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, d'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « Manuel des Opérations de Passation des Marchés de la Banque (OPM) » version de novembre 2018, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires par courriel et à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : entre 09 heures et 15 heures.

## 4. Remises des offres

Les dossiers doivent être transmis par courriel ou déposés en une (01) copie numérique (clé USB ou CD version modifiable & PDF) et en six (6) exemplaires physiques dont un (1) original et cinq (5) copies marquées comme telles et déposées sous pli fermé et scellé au secrétariat de la CPRFC/MINTP situé dans les locaux de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre face au Lac Municipal au plus tard le 16 Août 2023 à 15 heures locales, portant la mention : « AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 68 /AMI/MINTP/CPR-FC/ICP-PARZIK/SPM/IS2/2022 du 26 Juillet 2023 Pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation des études techniques, environnementales et sociales ainsi que de contrôle des travaux de construction/réhabilitation des équipements socio-économique du PARZIK. ».

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics/ Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint ; Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.

Adresse géographique : Ministère des Travaux Publics, Yaoundé, Cameroun

Téléphone : (237) 666 00 39 34 E-mail : csepr\_badbm@yahoo.fr et parzikcprfc@gmail.com

YAOUNDE le 26 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE MAKARY

**DECISION N° 002/D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXCCUTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE MAKARY(CONSTRUCTION DE 850 ML ET I KM DE REPROFILAGE) L'AXE COMMISSARIAT SPECIAL CARREFOUR NGALME. DANS LA COMMUNE DE MAKARY. DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUÏVE DE MAKARY,

DECIDE :

ARTICLE I" : L'Entreprise ETS ALRAITMA &FILS, BP : MARQUA, TEL ; 675 02 22 58/ 691 59 61 19 02 ; est retenue comme attributaire du marché de Pexccution des TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LAVILLE DE MAKARY (CONSTRUCTION DE 850 ml et I km DE REPROFILAGE) L'AXE COMMISSARIAT SPECIAL CARREFOUR NGALME. DANS LA COMMUNE DE MAKARY. DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI aux conditionsci-après :

- Montant TTC : Cent millions (100 000 000) de francsCFA ;
- Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (90) jours.

ARTICLE 2 : Laprésente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

*KOUSSERI le 17 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**ABGASSI ADOUM**

# DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**DECISION N°000008/D/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2023 DU 27 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000017/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 24 MAI 2023  
POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DES FINANCES (DGTCFM).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE,

VU La Constitution ;

VU Le décret n° 2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU Le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU L'Arrêté n°11/A/MINMAP du 23 janvier 2023 portant création au Ministère des Finances d'une Commission Interne de Passation des Marchés Publics compétente pour la passation des marchés du Fonds d'Equipement de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire;

VU La Décision n°00000005/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 habilitant le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué;

VU La Décision n°00000006/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Fonds d'Equipement de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire ;

VU La Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.

VU La Circulaire N°000006/C/MINFI DU 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

VU Le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds d'Equipement de la DGTCFM;

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> : L'établissement ci-après cité est retenu comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprises	Lieu d'exécution	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
CONFORT' HOUSE SARL	Yaoundé	130 986 108	30 jours

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOH TANGONGHO SYLVESTER**

## SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 032.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 DU 27/07/2023  
RELATIF À LA VISITE RÉGLEMENTAIRE DES SPHÈRES S10, S12, S13 ET S14**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale de Raffinage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de visite règlementaire des sphères S10, S12, S13 et S14

### 2. Consistance des prestations

Les travaux et autres prestations connexes relevant du présent dossier et dont le détail est contenu dans le Cahier des Clauses technique Particulières (CCTP), porte sur :

- § La vidange complète des sphères (cf. pompage des boues et parties liquides avec moyens adaptés sans pénétration).
- § L'évacuation des boues vers la décharge désignée suivant recommandations du service environnement de la SONARA.
- § Le nettoyage à la pompe HP de façon à rendre visibles les cordons de soudures.
- § L'assèchement avec des chiffons avant inspection.
- § La mobilisation du matériel d'échafaudage d'une capacité minimale de soixante (60) tonnes.
- § La pose des accès pour sablage et contrôles, y compris la dépose après travaux.
- § Le sablage et la mise en peinture des sphères suivant préconisation inspection.
- § L'épreuve des sphères suivant mode opératoire (à fournir par le potentiel Cocontractant et à valider par les services compétents de la SONARA)
- § La mobilisation d'une entreprise agréée par le Ministère des Mines en vue de la validation des épreuves.
- § La dépose et la repose de l'ensemble des accessoires avant et après les travaux.

Le nettoyage complet du chantier et la remise en état des lieux après travaux

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **FCFA 441.225.000** (quatre cent quarante un millions deux cent vingt-cinq mille) Toutes Taxes Comprises

### 4. Allotissement

prestations ne sont pas alloties.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou installées au Cameroun, et exerçant dans ce domaine spécifique.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement de la SONARA (IL323-

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/Département des Marchés), aux heures ouvrables dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA200.000** (deux cent mille) payable à la BICEC sous les références suivantes :

**BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n°032.23

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbé - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le **30/08/2023 à 10h00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°032.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 DU 27/07/2023

### **VISITE RÉGLEMENTAIRE DES SPHÈRES S10, S12, S13 ET S14**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **huit(08) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant.

## 11. Cautionnement Provisoire

alidité des offreSous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **FCFA 7.400.000** (sept millions quatre cent mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offress

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; il en sera ainsi notamment en cas d'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **30/08/2023 à 10h30** au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
- Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels.

## 14. Critères d'évaluation

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Consistance de l'offre ;
- Moyens Humains / Organisation / Qualification ;
- Planning ;
- Spécification du matériel ;

### 14.1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Grille de remise des prix incomplète et / ou mal renseignée ;
- L'offre technique du soumissionnaire ne contient pas de mode opératoire (prévisionnel) de réalisation des travaux;
- Le soumissionnaire ne justifie pas de référence [au moins deux (02)] dans la réalisation des travaux similaires à l'intérieur d'un réservoir ou d'une capacité dans une industrie pétrochimique pour un montant minimal cumulé de FCFA 200.000.000 (deux cent millions) au cours des dix (10) dernières années [*Joindre impérativement : copies des commandes / contrats / marchés et fiches ou procès-verbaux de réception correspondants*];
- Le soumissionnaire ne dispose pas de matériel d'échafaudages multidirectionnels d'une capacité minimale de soixante (60) tonnes (*Joindre preuve de propriété ou de disponibilité de matériel d'échafaudages multidirectionnels ; le soumissionnaire peut également fournir un contrat de partenariat avec une entreprise propriétaire dans le cas où il n'en dispose pas personnellement*) ;
  - N'avoir pas obtenu au moins 70% des "Oui" après addition des notes des critères essentiels.

### 1. 1. MÉTHODE DE SELECTION DU PRESTATAIRE :

Le Prestataire choisi sera celui dont l'offre technique préalablement qualifiée sera évaluée financièrement comme étant la moins disante.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée financièrement comme étant la moins disante

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ **Département des Marchés**) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35.

*LIMBE le 27 Juillet 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NJONOU Jean Paul Simo***

# MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2023-004/AONO/MINSEP/CIPM/2023 DU 27 JUILLET  
2023 RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE DU MINISTERE  
DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 16 009 04 340010 522117 541

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans la perspective de l'amélioration du cadre de travail au sein de son département ministériel, le Ministre des Sports et de l'Education Physique, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la clôture de son département ministériel.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Ø Travaux préparatoire

Ø Maçonnerie et Elévations

Ø Fourniture et pose des éléments de la clôture et accessoires et des portails métalliques

Ø Aménagement des guérites

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante millions de francs CFA Toutes Taxes Comprises (40 000 000 F CFA TTC).

## 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux soumissionnaires justifiant d'une expérience avérée et vérifiable dans le domaine du génie civil.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSEP, exercice 2023 ; ligne 57 16 009 04 340010 522117 541.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Sports et de L'Education Physique, Service des Marchés dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue française ou anglaise peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Sports et de L'Education Physique, Service des Marchés contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de soixante mille francs (60 000 F CFA).

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère des Sports et de l'Education Physique(Direction des Affaires Générales, Service des Marchés),au plus tard le 29 août 2023 à 12 heures, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Chaque offre devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 2023-004/AONO/MINSEP/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023

RELATIF A LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

(En procédure d'urgence)

Financement: Budget d'investissement public 2023

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de huit cent mille francs FCFA (800 000 F CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de six (06) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 29 août 2023 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Sports et de l'Education Physique dans la salle des réunions de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 Critères éliminatoires

- § Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de quarante-huit (48) heures;
- § Absence de la caution de soumission ;
- § Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce non authentique ;
- § Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDPU ;
- § Note des critères essentiels inférieure à 75% de oui.
- § Absence d'un certificat de Visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

### 14.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Les références du soumissionnaire
- La Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; En propriété ou en location joindre contrat de location
- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- Présentation de l'offre

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 75% de oui, seront admises à l'analyse financière.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Sports et de l'Education Physique (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés –Tél : 222 22 92 94).

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui est le suivant : 1517.

YAOUNDE le 27 Juillet 2023

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

**YERIMA JOSEPH**

## PRÉFECTURE MAYO SAVA

COMMUNIQUE N° 03 /C/K44/CDPM DU 27 MARS 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 01/AONO/K44/CDPM DU 21 FÉVRIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX RÉHABILITATION DU BLOC ADMINISTRATIF DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU MAYO-SAVA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MORA le 27 Mars 2023

Le PRÉFET

**SAFFO Roger**

## PRÉFECTURE MAYO SAVA

COMMUNIQUE N° 04 /C/K44/CDPM DU 05 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 02/AONO/K44/CDPM DU 01 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DU MAYO-SAVA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

*MORA le 5 Avril 2023*

*Le PRÉFET*

**SAFFO Roger**

# AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

**DECISION N°000033/ANOR/DG/DAF/SDBP/SMC PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE EN MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU ET EN MATERIEL INFORMATIQUE EN DEUX LOTS AU PROFIT DE L'ANOR (LOT 1)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;

Vu la loi N°96/11 du 05 août 1996, relative à la normalisation ;

Vu la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat modifiant l'Ordonnance n°062/OF du 07 février 1962 ; réglant le mode de présentation, des conditions d'exécution du budget de la République Fédérale du Cameroun

Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022, portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu la loi N°2017/010 du 22 juillet 2017, portant Statut général des établissements Publics ;

Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977, fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/2143 du 19 mars 2019, portant réorganisation de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret N°2010/34 du 04 février 2010, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence des Normes et de la Qualité ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20/06/2018, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013, fixant Régime Particulier du Contrôle administratif des Finances Publiques ;

Vu le Décret N°2013/160 du 15 mai 2013, portant Règlement Général de la Comptabilité Publique ;

Vu l'arrêté n°005/MINFI du 19 Septembre 2018, portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la Résolution n°02/ANOR/CAO du 19 décembre 2022, portant adoption du budget de l'Agence des Normes et de la Qualité au titre de l'Exercice 2023 ;

**Considérant** l'Appel d'Offres National Ouvert n°000020/AONO/ANOR/CIPM/2023 du 25 Mai 2023 pour l'équipement du laboratoire national de métrologie en mobilier et équipements de bureau et en matériel informatique en deux lots au profit de l'Agence des Normes et de la Qualité.

**Considérant** la proposition d'attribution n°000013/2023/L/ANOR/CIPM du 06 Juillet 2023 signée du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR ;

**Considérant les nécessités de service ;**

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : La Société PIT SARL B. P : 6780 Yaoundé , est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné

(Lot 1) pour le montant et la durée ci-après :

ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DUREE D'EXÉCUTION
ST PIT SARL	108 972 500 (Cent huit millions neuf cent soixante-douze mille cinq cent) Francs CFA	129 949 706 (Cent vingt-neuf millions neuf cent quarante-neuf mille sept cent six) Francs CFA	60 jours

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-



# DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**DECISION N° 000007/D/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2023 DU 27 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE  
CONFERENCE A LA TRESORERIE GENERALE DE BAMENDA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE,

- VU La Constitution ;  
VU Le décret n° 2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
VU Le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
VU Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU L'Arrêté n°11/A/MINMAP du 23 janvier 2023 portant création au Ministère des Finances d'une Commission Interne de Passation des Marchés Publics compétente pour la passation des marchés du Fonds d'Equipement de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire;  
VU La Décision n°00000005/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 habilitant le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué;  
VU La Décision n°00000006/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Fonds d'Equipement de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire ;  
VU La Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.  
VU La Circulaire N°000006/C/MINFI DU 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;  
VU Le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds d'Equipement de la DGTCFM;

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> : L'établissement ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprises	Lieu d'exécution	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD	Bamenda	29 100 000	90 jours

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOH TANGONGHO SYLVESTER**

# RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

**DEMANDE DE COTATION N°010/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 1ER AOUT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION PAR L'UGP/PERACE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES BUREAUX À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).**

**FINANCEMENT**  
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Lettre de Demande de cotation

## 2. Consistance des prestations

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale le financement IDA 6356- CM pour l'exécution du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) et se propose d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de cotation est publiée. Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignées ci-après : **Souscription par l'UGP/PERACE d'une police d'assurance multirisques bureaux à l'Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE).**

## 3. Financement

Le financement relatif à ce Marché est assuré par le **Crédit IDA N° 6356** de la **Banque Mondiale**.

## 4. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires admis à concourir pourront retirer le Dossier de Demande de cotation dans les **locaux de l'Unité de Gestion du (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2<sup>ème</sup> entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP** , Téléphone : (+237) 677 30 29 28) , ou par courriel à : [fjfonkwa@yahoo.co.uk](mailto:fjfonkwa@yahoo.co.uk) avec copie à : [ibesson](mailto:ibesson)

## 5. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le **29 août 2023 à 13 heures** sous enveloppe cachetée adressée à : **Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous-Desservies du Cameroun (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2<sup>ème</sup> entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP, BP (S/C) 30704 Yaoundé, Tél. : 657 79 21 40 / 675 27 88 14.**

Portant la mention :

« **DEMANDE DE COTATION N°010/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 DU 1<sup>er</sup> AOUT 2023 POUR LA SOUSCRIPTION PAR L'UGP/PERACE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES BUREAUX À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCÈS À L'ELECTRICITÉ DANS LES RÉGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).**

**A N'OUVRIRE QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».**

## 6. Delai de Livraison

Les prestations à fournir dans le cadre de la présente Demande de cotation seront livrées dans les **locaux de l'Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)**, couvriront une période de **douze (12) mois**, dès notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

## 7. Recevabilité des Offres

Les cotations non conformes aux prescriptions de la présente Demande de cotation seront rejetées.

## 8. Ouverture des Plis

Les cotations seront ouvertes le **29 août 2023 à 14 heure** dans la **Salle de réunion de de l'Unité de Gestion du (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2ème entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP**, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

## 9. Attribution

L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que la cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotation, et qu'elle est la moins disante.

Les offres produites en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels seront chiffrées Hors TVA (HT) et Toutes Taxes Comprises(TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

## 10. Durée Validité des Offres

Les cotations resteront valables pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 18 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR

**ONDIGUI OWONA Jean francois**

# DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**COMMUNIQUE N°000007/C/MINFI/SG/DGTCFM/PM DU 27 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE CONFERENCE A LA TRESORERIE GENERALE DE BAMENDA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE COMMUNIQUE :  
L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire de la consultation susvisée.  
Il s'agit de :

Adjudicataires	Objet	Montant F CFA TTC	Délai d'exécution
ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD BP : Yaoundé Tel : 675 69 20 59	Aménagement d'une salle de conférence à la Trésorerie Générale de Bamenda	29 100 000	90 jours

Le représentant de ladite société est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au Pôle des Marchés Publics de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, porte 421 bâtiment A du Ministère des Finances, Téléphone : 222 23 92 84, pour la formalisation du projet de Lettre Commande subséquent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine audit Pôle des Marchés. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur./-

YAOUNDE le 27 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOH TANGONGHO SYLVESTER**

**CENTRE NATIONAL D'EDUCATION****COMMUNIQUE N° 03/C/MINRESI/CNE/SAF DU 28 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Chef du Centre National d'Education, Communique :

Qu'au terme de l'analyse des offres administratives et techniques de l'Appel d'Offres National restreint N° 001/AONR/CNE/CIPM-MINRESI/2023 du 19 juin 2023 pour l'évaluation de l'impact socioéconomique de la recherche scientifique et innovation au Cameroun : 2000-2022. « *En procédure d'urgence, le soumissionnaire ci-dessous mentionné a obtenu la note technique ci-après :*

N°	Soumissionnaire	Note technique
01	PLANET INTEGRATED CONSULTANTS (P.I.C SARL) BP : 8982 Douala, Tel : 699 94 46 05	96/100

Ce cabinet est par conséquent invité à prendre part à l'ouverture des offres financières prévue, le 31 juillet 2023 à 12 heures dans la salle des réunions du MINRESI.

YAOUNDE le 28 Juillet 2023

Le CHEF DE CENTRE

**MFORTEH STEPHEN AMBE**

## PRÉFECTURE MAYO SAVA

COMMUNIQUE N° 23 /C/K44/CDPM DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/AONO/K44/CDPM DU 19 AVRIL 2023 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU MAYO-SAVA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MORA le 22 Mai 2023

Le PRÉFET

**SAFFO Roger**

**COMMUNE DE MANDJOU**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CM/SG/ST/CIPM/2023 DU 25/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT (ASSOCIATION, ONG) EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA VILLE DE MANDJOU, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU, DEPARTEMENT DU LOM & DJÉREM, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de MANDJOU, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MANDJOU, un Appel d'Offres National Ouverts en procédure d'urgence pour l'élaboration du Plan Communal de Gestion des déchets de la ville de MANDJOU, dans la commune de MANDJOU, département DU LOM & DJÉREM, Région de l'Est.

**2. Consistance des prestations**

Cette étude devra comporter les volets suivants :

Faire l'état des lieux de la gestion des déchets ;

Proposer des schémas de gestion des déchets (pré-collecte, collecte, traitement) en tenant compte de la typologie de ces derniers ;

Faire une étude de rentabilité économique des déchets dans la commune ;

Proposer un mécanisme de financement durable de la gestion des déchets ;

Faire des propositions sur la mise en place d'une unité communale de gestion des déchets, assorti d'un plan d'exploitation ;

Proposer une stratégie d'éducation, d'information et de sensibilisation des populations.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

**3. Cout Prévisionnel**

- Montant prévisionnel : 14 000 000 (Quatorze millions) Francs CFA TTC ;

**4. Allotissement**

N/D

**5. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Associations et ONG de droit camerounais et installées en territoire camerounais ayant une expérience avérée dans l'élaboration des Plans Communaux.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget 2023 de la Commune de MANDJOU (Produit Spécial du Droit d'Accise).

- Montant prévisionnel : 14 000 000 (Quatorze millions) Francs CFA TTC ;

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel à Candidatures peut être consulté gratuitement à la Commune de MANDJOU (Service Technique), dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant le paiement de la somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de MANDJOU.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel à Candidatures peut être consulté gratuitement à la Commune de MANDJOU (Service Technique), dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant le paiement de la somme non remboursable de Vingt mille (20 000) francs CFA à la Recette Municipale de MANDJOU.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli ferme ci à la Mairie de MANDJOU, au plus tard le 18/08/2023 à 9 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 007/AONO/CM/SG/ST/CIPM/2023 DU 25/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA  
SELECTION D'UN CONSULTANT (ASSOCIATION, ONG) EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL  
DE GESTION DES DÉCHETS (PCGD) DE LA VILLE DE MANDJOU, DANS LA COMMUNE DE MANDJOU,  
DEPARTEMENT DU LOM & DJÉREM, REGION DE L'EST  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

## 10. Delai de Livraison

La durée prévue pour l'élaboration du Plan Communal de Gestion des Déchets est de cinq (05) mois y compris les délais de validation, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/D

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18/08/2023 à \_10 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de MANDJOU. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### 9-1 -Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires qui entraîneront le rejet pur et simple des offres sont :

- Les pièces et documents falsifiés ;
- Les pièces administratives non conformes au-delà des quarante-huit (48) heures ;
- Absence d'un Chef de mission titulaire au minimum d'un diplôme d'Ingénieur en gestion des ressources naturelles, en Eau et Assainissement, ou en Génie Sanitaire (BAC+5) avec au moins 5 ans d'expérience minimum dans l'élaboration des Plans Communaux ;
- Absence d'un justificatif notamment d'un extrait de contrat (1ère et dernière page) exécuté ou en cours d'élaboration d'un PCGD ;
- Note technique inférieure à 80/100.

### 9-2 Critères essentiels

L'offre technique du soumissionnaire sera évaluée sur les éléments suivants :

- Qualification des experts et leurs expériences dans le domaine du projet sur 60 points ;
- Pertinence de la méthodologie proposée sur 20 points ;
- Plan de travail proposé en conformité avec les TdR sur 05 points ;
- Références du Soumissionnaire sur 12 points ;
- Présentation générale de l'offre sur 03 points.

Note technique = 100 points.

6/ 69

N.B. : Seules les offres jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100) seront retenues pour l'évaluation financière.

### 9-3 - Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

$SF=100 \times Fm/F$ .

SF étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

L'offre complète conforme et moins disante (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100). Les offres seront notées sur 100 points suivants la formule ci-après :  $NTF=0.7 \times NTO.3 \times NF$

L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les Six (06) mois précédant la date d'attribution ; contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant).

## 15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO et notamment :

Offre administrative sera jugée conforme ;

Offre technique sera jugée conforme si la note est supérieure ou égale à 80/100 ;

Offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la mieux disante.

Les prestations feront l'objet d'un Contrat à rémunération forfaitaire, couvrant la totalité des coûts du personnel, des frais de communication, des déplacements, d'hébergement, d'édition des documents, de logement et de subsistance, de location et de fonctionnement et tout autre frais encouru par le consultant dans le cadre de l'exécution des prestations.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MANDJOU, Services Technique aux numéros de téléphones : 690 91 27 91 / 67701 13 40.

MANDJOU le 25 Juillet 2023

Le MAIRE

**DJONI KASSALA Innocent Frédéric**

# DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**COMMUNIQUEN° 000009/C/MINFI/SG/DGTCFM/PM DU 27 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000020/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 12 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DIX (10) ONDULEURS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTCFM).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE COMMUNIQUE :  
L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire de la consultation susvisée.  
Il s'agit de :

Adjudicataires	Objet	Montant F CFA TTC	Délai d'exécution
ESSO SARL BP : 33 858 Ydé Tel : 670 10 06 23	Acquisition et installation de dix (10) onduleurs au Ministère des Finances (DGTCFM)	115 229 230	60 jours

Le représentant de ladite société est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au Pôle des Marchés Publics de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, porte 421 bâtiment A du Ministère des Finances, Téléphone : 222 23 92 84, pour la formalisation du projet de Marché subséquent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine audit Pôle des Marchés. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur./-

YAOUNDE le 27 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOH TANGONGHO SYLVESTER**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

## COMMUNIQUE N° 085/C/ARMP/DG/23 DU 27 JUILLET 2023 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS DES OBSERVATEURS INDEPENDANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) informe les Observateurs Indépendants en activité que, conformément aux stipulations de l'article 21.1 de leur contrat, ils sont tenus de transmettre leurs **rapports trimestriels 15 jours après la fin du trimestre considéré.**

Il rappelle aux Observateurs Indépendants que la mise à disposition des informations attendues constitue une obligation relevant de la gestion financière de leur contrat avec l'Agence.

Il invite par ailleurs ceux des cabinets et personnes physiques n'ayant pas observé cette formalité au premier trimestre, à bien vouloir produire un rapport comportant les activités menées aussi bien au cours du premier que du troisième trimestre.

Le Directeur Général demande enfin aux Observateurs Indépendants de faire parvenir **sans délais**, la version physique de leurs rapports (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres) directement au Siège de l'ARMP ou dans les Centres de Régulation des Marchés Publics et, la version électronique à l'adresse : [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm).

YAOUNDE le 27 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO JOSEPH**

## AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 084/C/ARMP/DG/23 DU 27 JUILLET 2023 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTROLE DES MARCHES AU TITRE DU PREMIER ET DEUXIEME TRIMESTRES 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) informe **les Présidents des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés** que, conformément aux prescriptions du Point 1.4.27 de la Circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics, ils sont tenus d'élaborer et transmettre au Ministre chargé des Marchés Publics avec copies à l'Organisme en charge de la Régulation des marchés publics, **leurs rapports d'activités trimestriels au plus tard le 15 du mois suivant le trimestre considéré.**

Il rappelle aux Présidents des Commissions Centrales que la mise à disposition des informations attendues constitue non seulement une obligation d'informer sur les activités menées, mais également une excellente contribution à l'animation et à l'alimentation du système d'informations des Marchés Publics dont la mission incombe à l'Agence en application des dispositions de l'article 48.2 (f) du décret précité.

Il invite par conséquent ceux des Présidents n'ayant pas observé cette formalité au premier trimestre, à bien vouloir produire un rapport consolidé comportant aussi bien les activités menées au cours du second trimestre.

Le Directeur Général demande auxdits Présidents de faire parvenir **sans délais**, la version physique de leurs rapports (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres) directement au Siège de l'ARMP et, la version électronique à l'adresse : [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm).

Le Directeur Général sait pouvoir compter sur leur diligence et leur sens de responsabilité.

YAOUNDE le 27 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO JOSEPH**

**MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° 1058/C/MINTP/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/MJC/2023 DU 26/07/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA PRESTATION OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 025/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 21/03/2023, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE LA ROUTE NATIONALE EN TERRE RN13 : BABONGO (INTER N1) – BELEL (INTER RO804) - MBANG REY 95,00 KM DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'ADAMAOUA/DEPARTEMENT DE LA VINA, PROGRAMME 2023.FINANCEMENT : BIP DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 025/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 du 21/03/2023, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits innovants de la route nationale en terre RN13 : Babongo (Inter N1) – Belel (Inter RO804) - Mbang Rey 95,00 km dans le réseau Nord, région de l'Adamaoua/Département de la vina programme 2023, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
Rang	Nom du soumissionnaire	Délai (mois)	Montant TTC Lu (en FCFA)	Montant TTC corrigé (en FCFA)	Écart	Budget prévisionnel TTC (FCFA)/Délai	Régions/ Tronçons/ Linéaires
1 <sup>er</sup>	ETS MBU	12	621 647 556	621 647 550	6	PHASE 1 : 2023 300 000 000 FCFA (06 mois) PHASE 2 : 2024 373 840 013 FCFA (06 mois) TOTAL 673 840 013 (12 mois)	AD/23/  ADAMAOUA/RN13 : BABONGO (INTER N1)-BELEL (INTER RO804)-MBANG REY/  95 km

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	SOUSSIONNAIRES	MOTIFS D'ÉLIMINATIONS
01	GROUPEMENT SAHAL SARL/ZAB CONSTRUCTION SARL	v Attestation pour soumission CNPS du soumissionnaire ZAB CONSTRUCTION SARL jugée non authentique ;  v Absence de justificatif de l'exécution d'un marché d'un montant minimum de 203 000 000 FCFA TTC ;  v Présentation d'un PV jugé non authentique relatif au marché n°230/M/MINTP/CIPM-TERI/2021.

02	GROUPEMENT SOCIETE SAHLE SARL/ GROUPE MIKA	v Présentation de deux marchés N°002/M/MAGZI/CIPM/2019 et N° 03/M/CNCAN_HA/SG/CIPM/2019 dont les documents sont jugés non authentiques. En effet, le registre de commerce N°RC/YAE/2020/B1524 est postérieur à l'attribution desdits marchés qui date de 2019.
03	GROUPEMENT DTS CONSTRUCTION AND COMMUNICATION SARL & ETS SAWI	v Absence de justificatif de la possession en propre de deux (02) camions bennes.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine, retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**DECISION N°08/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DES LOTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/ONCC/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET MULTIRISQUES DES LOCAUX DE L'ONCC.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général,**

VU La Loi n°95/11 du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 17 Décembre 2004 ;

VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;

VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;

VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finance

Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2023 ;

VU La Décision n°826/ONCC/DG/CAB du 15 Juin 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des

Marchés de l'ONCC ;

VU L'Appel d'Offres National Restreint N°003/AONR/ONCC/CIPM/2023 du 20 Juin 2023 pour la Souscription des polices d'assurance automobile et multirisques des locaux de l'ONCC;

VU Les Offres Financières des Soumissionnaires retenus;

Compte tenu des nécessités de service,

## DECIDE :

**Article 1er :** Sont retenus comme attributaire des lots de l'Appel d'Offres National Restreint susmentionné, les soumissionnaires suivants ci-après :

LOTS	Soumissionnaires	Délai de couverture	Montant HT	Montant TVA	Carte rose	DTA	Montant T
<b>Lot 1 : Assurance multirisques des locaux de l'ONCC situés à Douala</b>	CHANAS ASSURANCES S.A	24 mois	25 912 000	4 988 060	/	/	30 900 000

<b>Lot 2 : Assurance multirisques des locaux de l'ONCC situés hors de Douala</b>	CHANAS ASSURANCES S.A	24 mois	26 165 800	5 036 916	/	/	31 202 7
<b>Lot 3 : Assurance automobile</b>	ZENITHE INSURANCE S.A	24 mois	40 069 438	7 713 366	34 000	1 700 000	49 516 8

**Article 2 :** Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

*DOUALA le 31 Juillet 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NDOPING Michael***



# DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**DECISION N°000009/D/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2023 DU 27 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000020/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 12 JUIN 2023  
POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) ONDULEURS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTCFM).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE,

- VU La Constitution ;  
VU Le décret n° 2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
VU Le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
VU Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU L'Arrêté n°11/A/MINMAP du 23 janvier 2023 portant création au Ministère des Finances d'une Commission Interne de Passation des Marchés Publics compétente pour la passation des marchés du Fonds d'Equipe ment de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire;  
VU La Décision n°00000005/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 habilitant le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué;  
VU La Décision n°00000006/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Fonds d'Equipe ment de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire ;  
VU La Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.  
VU La Circulaire N°000006/C/MINFI DU 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;  
VU Le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds d'Equipe ment de la DGTCFM;

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> : L'établissement ci-après cité est retenu comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprises	Lieu d'exécution	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
ESSO SARL	Yaoundé	115 229 230	60 jours

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOH TANGONGHO SYLVESTER**

## COMMUNE DE MAKARY

**DECISION N° 003 /D/C-MAKARY/CIPM/2023 DU 17/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 350 ML DE CLOTURE AU CSI DE BOMBOYO, DANS LA COMMUNE DE MAKARV, DEPARTEMENT DULOGONEET CHARI, REGION DEL'EXTREME NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKARY,

DECIDE :

ARTICLE 1: L'Entreprise ETS ALRAHMA AFILS, BP : MARQUA, TEL : 675 02 22 58/ 691 59 61 19 02 ; est retenue comme attributaire du marché de l'exécution des TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 350 ML DE CLOTURE au CSI de BOMBOYO, dans la commune de MAKARV, DEPARTEMENT DULOGONE ET CHARI, REGION DEL'EXTREME NORDaux conditions ci-après :

-Montant TTC: Trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA;

-Délai d'exécution : Quatre-vingt-dix (90) jours.

ARTICLE2 : Laprésente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

*KOUSSERI le 17 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**ABGASSI ADOUM**

# SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DECISION N°027 ISONARAIDG/CAB DU 27 JUIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE SOFIGES SARL DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE DE L'EMULSEUR FFFP 3% A HAUTE PERFORMANCE A LA SONARA LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SONARA, VU IA CONSTITUTION ; VU LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LE DECRET N°731135 DU 24 MARS 1973 PORTANT CREATION D'UNE SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE ; VU LE DECRET N°20181355 DU 12 JUIN 2018 FIXANT LES \*LES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHES DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°03/CA/2019 DU 14 JANVIER 2019 PORTANT NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL A IA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) ; VU LA RESOLUTION N°2/SONARA/AGE/07/2018 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUILLET 2018 APPROUVANT LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE, MIS EN CONFORMITE AVEC LA LOI N°2017/011 DU 12 JUILLET 2017 PORTANT STATUT GENERAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES ; VU LA RESOLUTION N°02/CA/2018, ADOPTANT LES MODALITES DE PASSATION DES MARCHES DE LA SONARA ; VU LA CORRESPONDANCE N° CIPM\_06-23/S015-23/PA/028.23 DU 26 JUILLET 2023 PORTANT PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHE CONSECUTIF A ('APPEL D'OFFRES N°028.23/AONO/SONARA/CIPM/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Article 1:** Le Marche relatif a la fourniture de l'emulseur FFFP 3% a haute performance a la SONARA, consecutif a ('Appel d'Offres National Ouvert n°028,23/AONO/SONARA/CIPM/2023 du 14/06/2023 est attribue a l'entreprise SOFIGES Sari, BP. 2093 Douala, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 33.330.375** (*trente-trois millions trois cent trente mille trois cent soixante-quinze*), et une duree d'execution de **deux (02) mois**.

**Article 2 :** La presente Decision, qui prend effet a compter de sa date de signature, sera enregistree puis publiee par insertion dans le Journal des Marches Publics Mite par l'ARMP et partout oU besoin sera.

LIMBE le 27 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NJONOU Jean Paul Simo**

**COMMUNE NKOLAFAMBA**

**DECISION N°0012/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 18 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°03311-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/ASH DU 07 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE À NKOABANG : ZONE LIBÉRÉE À L'ENTRÉE DE LA VILLE CÔTÉ YAOUNDÉ DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,  
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution ;  
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées  
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;  
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;  
Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;  
Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;  
Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;  
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;  
Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;  
Vu la consultation de gré à gré suivant autorisation du MINMAP n°03311-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/ASH du 07 Juillet 2023 pour les travaux d'ENTRETIEN DE LA VOIRIE À NKOABANG : ZONE LIBÉRÉE À L'ENTRÉE DE LA VILLE CÔTÉ YAOUNDÉ dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;  
Vu le rapport d'ouverture et d'évaluation des offres adopté au cours de la Session du 20 JUILLET 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à la consultation de gré à gré suivant autorisation du MINMAP n°03311-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/ASH du 07 Juillet 2023 pour les travaux d'ENTRETIEN DE LA VOIRIE À NKOABANG : ZONE LIBÉRÉE À L'ENTRÉE DE LA VILLE CÔTÉ YAOUNDÉ dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, et conformément aux stipulations du DCE, l'entreprise suivante :

**LA BELLE BRIQUE SARL BP : 30342 YAOUNDE Tél 675 59 15 72**

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

**ONDIGUI OWONA Jean francois**

## COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**COMMUNIQUE N°006/C/CUG/SG/DST/2023 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CUG/CIPM/RT/2023 DU 19/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CONTINUITE DE LA ROUTE BITUMEE COMMISSARIAT CARREFOUR 7 FIN GOUDRON (RESIDENCE REPOS SERVICES) ROUTE BITUMEE CLINIQUE SOUTHIA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

### COMMUNIQUE

Par décision N006 /DA/CUG/SG/DST/2023, l'appel d'offres national ouvert N° 001/AONO/CUG/CIPM/RT/2023 du 19/05/2023 pour les travaux de réhabilitation de la continuité de la route bitumée commissariat carrefour 7 fin goudron (résidence repos services) - route bitumée clinique southia, dans l'arrondissement de Garoua li, département de la Bénoué, région du nord, en Procédure d'urgence **est annulé.**

GAROUA le 28 Juillet 2023

Le MAIRE

**GOURA BELADJI**

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° \_1060/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 DU 26/07/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 028/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 23 MARS 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BUSES PAR LES DALOTS SUR LA ROUTE NATIONALE N° 3 YAOUNDE-DOUALA, PHASE III. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 028/AONR/MINTP/CIPM-TCRI/2023 du 23 Mars 2023 en procédure d'urgence pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux de remplacement des buses par les dalots sur la route Nationale N° 3 Yaoundé-Douala, phase III, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES RETENUS							
N° Lot	Tronçons	Portée longueur (ml)	Noms et Adresses des soumissionnaires retenus	Montants TTC Lus (en FCFA)	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Notes Globales	Observations
1-CE	Yaoundé – Pont de Ndoupé)	106	AZ CONSULTING Tél : 677 633 861 /242 194 937	96 730 186	96 730 186	97,2	Délai d'exécution : 22 mois. Offre financière la mieux-disante
2-LT	Pont de Ndoupé – Pont sur la Dibamba	110	LE COMPETING BP : 7214 Tél : 699 501 177	129 312673	119 057 173	93,67	Délai d'exécution : 22 mois. Offre financière la mieux-disante

BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES NON RETENUS		
N° D'ordre	Noms des soumissionnaires	Motifs de l'élimination
1	PRISMA SARL	Offre financière non mieux disante
2	GROUPEMENT INTEGC/GE	Offre financière non mieux disante
3	GROUPEMENT WEST/BETRA/AZ-CONSULT/ALIOU	Attestation de non Redevance de l'ETS ALIOU n'existant pas dans le site de la Direction Général des Impôts
4	KOUMA SARL	Chef de Mission ne disposant que de 04 ans d'expérience au lieu de 07 ans exigés (cf.Art. 4.6.1. alinéa b du RPAO)





5	CADEK SARL	Absence de planning d'exécution dans son offre technique
6	ECTA BTP	Capacité Financière non conforme pour avoir porté la mention qui exclut la responsabilité de la structure émettrice banque ou assurance (cf.art. 4.6.1. alinéa b du RPAO)
7	ARSUK SARL	Déclaration sur l'honneur de non-abandon des Marchés Publics non signée par le Soumissionnaire
8	GROUPEMENT ECOPE /APS	Capacité Financière non conforme pour avoir porté la mention qui exclut la responsabilité de la structure émettrice banque ou assurance (cf.art. 4.6.1. alinéa b du RPAO)

Les mandataires des Bureaux d'Etudes Techniques attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.  
*YAOUNDE le 26 Juillet 2023*

Les Bureaux d'Etudes Techniques, ayant postulés pour ledit Appel d'Offres mentionné et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les Bureaux d'Etudes non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

## COMMUNE D'AKWAYA

**PUBLICATION OF TENDER RESULTS. THE LORD MAYOR OF AKWAYA COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY HEREBY INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR THAT HIS BID HAS BEEN DECLARED SUCCESSFUL. HE IS THEREFOR CALLED UPON TO REPORT AT THE AKWAYA COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES. /-**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

N°	CONTRACTING AUTHORITY	PROJECT DESCRIPTION	ENTERPRISE	AMOUNT	PERIOD EXECUT
1	Mayor of Akwaya  Council	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N. 002/ONIT/MAYOR/ACTB/PIB/2023 for the Construction of a Standard Municipal Poultry House in Akwaya Sub- Division.	HYBRID ENGINEERING AND CONSULTANCY LTD. P.O Box 442, Mamfe Tel : 677 005 343	30 000 000 FCFA	Three (3) Months
2	Mayor of Akwaya Council	REQUEST FOR QUOTATION BY EMERGENCY PROCEDURE No. 003/RQ/MAYOR/ACTB/PIB/2023 for the Equipment of the Akwaya Council Municipal Hotel (Phase I) in Akwaya Town.	EFFI & BROS ENTERPRISE P.O Box 103, Mamfe Tel : 676 422 596	50 000 000 FCFA	One (01) Month
3	Mayor of Akwaya Council	REQUEST FOR QUOTATION BY EMERGENCY PROCEDURE No. 004/RQ/MAYOR/ACTB/PIB/2023 for the Supply of Bird. Feeds and Medicines for Treatment of Birds for the Municipal Poultry Farm. Akwaya Municipality.	EFFI & BROS ENTERPRISE P.O Box 103, Mamfe Tel : 676 422 596	10 000 000 FCFA	One (01) Month

All unsuccessful bidders have 15 days to withdraw their bids from the Akwaya Council Internal Tender Board Office failure to which said bids will be destroyed.

This Tender Result could be used to serve for the release of bid bond for the unsuccessful bidders /-

MAMFE le 7 Juillet 2023

Le MAYOR

**EKWALE EKWALE** *Matin*

**COMMUNE NKOLAFAMBA**

**COMMUNIQUE N°0012/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 DU 18 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION DU MINMAP N°03311-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGM/DMTR/EECA/ASH DU 07 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE À NKOABANG : ZONE LIBÉRÉE À L'ENTRÉE DE LA VILLE CÔTÉ YAOUNDÉ, DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,****(AUTORITE CONTRACTANTE)***Communique,*

Les soumissionnaires concernés par la Consultation susmentionnée et ayant satisfait aux prescriptions du DCE y relatif, sont informés du classement qui suit :

N°	Entreprises	Montant	Montant	Délai d'exécution	Classement
LOT		HT	TTC		
Unique	LA BELLE BRIQUE SARL	239 303 243	285 369 117	Dix – huit (18) mois	1 <sup>er</sup>

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à ladite Consultation et conformément aux stipulations du DCE, l'entreprise suivante :

**LA BELLE BRIQUE SARL BP : 30342 YAOUNDE Tél 675 59 15 72**

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

*NKOLAFAMBA le 18 Juillet 2023**Le MAIRE***ONDIGUI OWONA Jean francois**

# DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**COMMUNIQUE N°000005/C/MINFI/SG/DGTFCM/PM DU 19 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES  
RESULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION  
N°000019/AC/MINFI/SG/DGTFCM/CIPM-FE DU 30 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE TSINGA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire communique :  
L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire de la consultation susvisée.  
Il s'agit de :

Adjudicataires	Objet	Montant F CFA TTC	Délai d'exécution
COMFORT MARKET BP : 1357 Yaoundé Tel : 654 17 85 37	Réhabilitation de la Perception de TSINGA, Département du Mfoundi, région du Centre	17 000 000	90 jours

Le représentant de ladite société est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au Pôle des Marchés Publics de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération financière et Monétaire, porte 421 bâtiment A du Ministère des Finances, Téléphone : 222 22 93 69, pour la formalisation du projet de Lettre commande subséquent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine audit Pôle des Marchés. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur./-

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOH TANGONGHO SYLVESTER**

**COMMUNE DE YAOUNDE III****ADDITIF N° 001 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail [mairieyde3@yahoo.fr](mailto:mairieyde3@yahoo.fr), au plus tard **le 28/207/2023 à 12**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA  
VOIE D'ACCES DU MARCHE D'AHALA NEPTUNE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE  
III : REPROFILAGE LOURD AVEC FOURNITURE ET POSE DE BUSES METALLIQUES ».**

**FINANCEMENT : MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP)**

**EXERCICE : BIP 2023**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Présentation des offres**

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

**Lire plutot**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, sous-sol bâtiment annexe, Téléphone :(+237) 222 31 00 44 BP : 7083 E-mail [mairieyde3@yahoo.fr](mailto:mairieyde3@yahoo.fr), au plus tard **le 04/08/2023 à 12**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°002/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA  
VOIE D'ACCES DU MARCHE D'AHALA NEPTUNE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE  
III : REPROFILAGE LOURD AVEC FOURNITURE ET POSE DE BUSES METALLIQUES ».**

**FINANCEMENT : MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS (MINTP)**

**EXERCICE : BIP 2023**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Présentation des offres**

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.



2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu <b>le 28/07/2023 à 13 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financière aura lieu <b>le 04/08/2023 à 13 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III, dans la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

3	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :</p> <p><b>15.1. Critères Eliminatoires</b></p> <p>a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées 48H après l'ouverture ;</p> <p>b) Absence de la caution de soumission ;</p> <p>c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;</p> <p>d) Absence dans l'Offre technique de l'Attestation de visite des lieux et du rapport de visite de site signés sur l'honneur par le s</p> <p>e) Absence de l'attestation d'inscription à l'ordre professionnel du conducteur des travaux ;</p> <p>f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;</p> <p>g) N'avoir pas satisfait à au moins 80%</p> <p><b>15.2. Critères essentiels</b></p> <p>L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :</p> <p>A – Références (04 critères) ;</p> <p>B - Personnel d'encadrement (12 critères) ;</p> <p>C – Matériel (11 critères) ;</p> <p>D-Méthodologie (06 critères) ;</p> <p>E- Surface financière (01 critère) ;</p> <p>F-Preuve d'acceptation des conditions du marché (02 critères)</p> <p>G- présentation de l'offre (02 critères).</p> <p>Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la gr</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>1. Critères Eliminatoires lire</b> : absence de la caution de soumission</p>

YAOUNDE le 31 Juillet 2023

Le MAIRE

**OWONA LUC**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 081/C/ARMP/DG/23 DU 25 JUILLET 2023 RELATIF A LA TRANSMISSION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES COMMISSIONS INTERNES DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DES ENTREPRISES PUBLIQUES AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) informe les **Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés placés auprès des Maîtres d'Ouvrage, Directeurs Généraux des Entreprises Publiques** que, conformément aux prescriptions de l'article 9 du décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des Entreprises Publiques, ils sont tenus d'adresser au Maître d'Ouvrage, un rapport semestriel d'activités avec copies au Conseil d'Administration, au Ministre chargé des Marchés Publics et à l'Organisme chargé de la Régulation.

Il rappelle aux Présidents des Commissions que la mise à disposition des informations attendues constitue non seulement une obligation d'informer sur les activités menées, mais également une excellente contribution à l'animation et à l'alimentation du système d'informations des Marchés Publics.

Le Directeur Général de l'Agence invite dans cette optique les Présidents de Commissions susvisés à bien vouloir transmettre le rapport consécutif aux activités menées au **plus tard le 31 juillet 2023**.

Le Directeur Général demande aux Présidents de faire tenir la version physique de leur rapport directement au Siège de l'ARMP ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics et, la version électronique à l'adresse : [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm).

Le Directeur Général sait pouvoir compter sur la diligence et le sens de responsabilité de tous.

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NGO JOSEPH**

**VILLE DE YAOUNDE****COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Yaoundé communique :

Est déclaré adjudicataire de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°003/AMI/CUY/SG/PCADY/ASPM/2023 du 20 janvier 2023 pour le recrutement de l'Expert en Passation des Marchés de la Cellule d'Exécution du PCADY, le consultant ci-après désigné :

N° DE LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT PROPOSE TTC EN F CFA	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	TAKOUO Claude	21 457 428	Douze (12) mois

L'intéressé est invité à se présenter à la Cellule d'Exécution du Projet Complémentaire d'Assainissement Pluvial Durable de la Ville de Yaoundé sise au carrefour Oyom-Abang, 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant les locaux de la Mairie de Yaoundé 7<sup>ème</sup>, dès publication du présent.

Les consultants n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au secrétariat du PCADY sous quinzaine, dès publication du présent communiqué.

Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

**COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA**

**COMMUNIQUE N°005/CA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'AHRIIBUTION DU MARCHE OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUG/CIPM/RT/2023 DU J5/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME DE DRAINAGE DU TRONÇON ; CARREFOUR EGRENAGE-CARREFOUR DJABEL (ROUTE DU CIMETIERE) EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE,**

**COMMUNIQUE**

Par décision N° /DA/CUG/SG/DST/2023, le marché objet du dossier d'appel d'offres national ouvert N°002/AONO/CUG/CIPM/RT/2023 du 15/05/2023 pour les travaux de réhabilitation du système de drainage du tronçon : carrefour égrenage-carrefour djabel (route du cimetière) en procédure d'urgence est attribué selon les détails ci-après :

N°	N° DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	N°_002_ /AONO/CUG/CIPM/RT/2023	ETS YADJOUDE, BP GAROUA, Téléphone : 696 02 17 50	133 568 109	Quatre (04) mois

Par ailleurs, Ladite entreprise est priée de passer à la direction des services techniques de Communauté Urbaine de Garoua dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de la Décision ci-dessus citée pour les modalités d'établissement du Marché y afférent.

GAROUA le 28 Juillet 2023

Le MAIRE

**GOURA BELADJI**

# PRÉFECTURE DU HAUT NKAM

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AAONO/F33/HNK/CDPM.RTE/2023 DU 27/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER BADOUMLA - ZAP, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
BIP 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2023 Le Préfet du Département du Haut Nkam (Autorité Contractante) lance, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER BADOUMLA - ZAP, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- LE REPROFILAGE COMPACTAGE
- LE BULLDOZING
- LACREATION DES FOSSES ET EXUTOIRE
- LA CONSTRUCTION DALOT DE SECTION 1.5 X1.00
- LA CONSTRUCTION DES FOSSES MAÇONNES

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **26 000 000 (Vingt-six millions) Francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée et ayant réalisé avec satisfaction un projet similaire d'au moins 30 000 000 Fcfa et propriétaires des engins (pelle excavatrice, niveleuse, pelle ctiargeuse, compacteur, bulldozer et porte char).

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budge! d'investissement Public 2023. IMPUTATION BUDGETAIRE : 57 36 125 02 330020 523511 864

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier de la Préfecture du Département du Haut Nkam et ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Haut-Nkam, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à (a Préfecture du Département du Haut Nkam, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt Cinq Mille) francs CFA**, payable à la Recette Départementale des Finances du Haut-Nkam.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Commission Départementale des marchés au plus tard le **28/08/2023 à 10 heures précises** et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°05/AONO/F33/HNK/CDPIVI-RTE/2023 DU EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER BADOUMLA - ZAP,**

**DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.**

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ).**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans ta pièce 12 du DAO, d'un montant de **520 000 (Cinq Cent vingt mille) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumiss(onn)aire(s) n'ayant pas été retenus) Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment rabsence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres tectiniques et financières aura lieu le **28/08/2023 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marctiés

Seuls les soumissionnâmes peuvent assister àcette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leurchoix dûment mandatée

## 14. Critères d'évaluation

Les critères dévaluation sont constitués de deux types :les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement,

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Absence d'une pièce administrative au terme de 48 heures ;

Le non-respect d'au moins 70% des critères essentiels ;

- Entreprise suspendue de la commande publique par le MINMAP;

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

### Critères essentiels

- Les critères essentiels relatifs àla qualification des candidats porter ont sur ;

- Situation financière;

- Expérience;

- Personnels ;

- Matériels;

- Visite du site et préparation de l'offre

## 15. Attribution

L'attribution du marctié se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixee pour la remise des offre

## 17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Batang ou a la Délégation Départementale des Travaux Publics du HAUT-NKAM.

*BAFANG le 27 Juillet 2023*

*Le PRÉFET*

**ABEL NGWASOH LANGSI**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS PHASE 1 (PAST1) TRONÇON NTUI-MANKIM-YOKO SERVICES DE CONSULTANTS (FIRME) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP), DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE LA PRÉVENTION/ATTÉNUATION ET RÉPONSES DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG).AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°067/AMI/MINTP/CCPR-FC/IP4/ES/2023 DU 26 JUILLET 2023(SERVICES DE CONSULTANTS)SECTEUR : TRANSPORT- CRÉDIT BAD N° 2000130012933- N° INDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-DBO-012**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu de la Banque Africaine de Développement, un prêt en vue du financement du Programme d'Appui au Secteur des Transports (PAST1) » et a l'intention, d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce prêt, pour financer le paiement des prestations de la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la stratégie de communication, et de la prévention/atténuation et réponses des violences basées sur le genre.

## 2. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de cette prestation sont les suivants :

- Renforcer l'interaction entre les populations riveraines et les acteurs du projet à travers la sensibilisation sur le MGP, la prévention et la gestion efficace des plaintes éventuelles ;
- Mettre sur pieds le processus opérationnel de gestion des plaintes ;
- Renforcer l'appropriation du MGP par l'UGP ;
- Identifier les facteurs de risques EAHS ;
- Atténuer les risques identifiés à travers la sensibilisation et le renforcement des mécanismes communautaires et organisationnels ;
- Réaliser la cartographie des services ;
- Assurer la prise en charge globale (médicale, psycho sociale, sûreté/sécurité et juridique) des survivantes des VBG/VCE par les structures de référencement

## 3. Participation et origine

Le Ministre des Travaux Publics, invite les firmes de consultants/ONGs à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes de consultants/ONGs intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en groupement pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque » édition d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1er Janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Consultants intéressés, peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : entre 09 heures et 15 heures.

## 4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises en six (06) exemplaires dont une (01) originale et cinq (05) copies à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 Août 2023 à 15 heures 30 mn heure locale, et porter expressément la mention :

«AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°067/AMI/MINTP/CCPR-FC/IP4/ES/2022 DU 26 JUILLET 2023 POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET REPONSES DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (PAST 1) TRONCONS NTUI-MANKIM-YOKO ».

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics/Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint ; Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.

## 5. Renseignements Complémentaires

Adresse géographique : Ministère des Travaux Publics, Yaoundé, Cameroun

- Téléphone : (237) 666 00 39 34 / 222 22 44 51 / 222 22 22 94

- Fax : (237) 222 23 48 78 / 222 22 22 94

- E-mail : csepr\_badbm@yahoo.fr

YAOUNDE le 26 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# DIRECTION GENERALE DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE

**DECISION N°000006/D/MINFI/SG/DGTCFM/PM/2023 DU 19 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000016/AONO/MINFI/SG/DGTCFM/CIPM-FE DU 24 MAI 2023  
POUR L'ACQUISITION DE DIX (10) SERVEURS AU MINISTERE DES FINANCES (DGTCFM).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR, DE LA COOPERATION FINANCIERE ET MONETAIRE,

- VU La Constitution ;  
VU Le décret n° 2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
VU Le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
VU Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
VU L'Arrêté n°11/A/MINMAP du 23 janvier 2023 portant création au Ministère des Finances d'une Commission Interne de Passation des Marchés Publics compétente pour la passation des marchés du Fonds d'Equipe ment de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire;  
VU La Décision n°00000005/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 habilitant le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué;  
VU La décision n°00000006/D/MINFI/SG/DGTCFM/DAG du 04 janvier 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Fonds d'Equipe ment de la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire ;  
VU La Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics.  
VU La Circulaire N°000006/C/MINFI DU 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;  
VU Le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds d'Equipe ment de la DGTCFM;

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> : L'établissement ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprises	Lieu d'exécution	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
ETS MESSI ET FRERES	Yaoundé	128 551 500	60 jours

ARTICLE 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOH TANGONGHO SYLVESTER**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°017/AMI/SG/CUY/PCADY/ASPM/2023 DU 28 JUILLET  
POUR LE RECRUTEMENT DU RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE LA CELLULE  
D'EXECUTION DU PCADY (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun et le groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), ont procédé à la signature d'une convention de prêt en vue du financement du **Projet Complémentaire d'Assainissement pluvial Durable de la ville de Yaoundé (PCADY)**, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du contrat de service de consultant individuel du Responsable Administratif et Financier (RAF) de la Cellule d'Exécution dudit projet.

## 2. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : la mise en place, la tenue correcte et le suivi de la gestion financière du Projet, conformément aux règles et procédures de la Banque Africaine de Développement.

## 3. Période d'exécution

La durée du contrat est d'un (1) an, renouvelable sur la base de la performance, durant la période d'exécution du Projet.

## 4. Participation et origine

Le Maire de la Ville de Yaoundé invite les Consultants remplissant ces critères à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies légalisées des diplômes, les attestations de formation, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.).

## 5. Remises des offres

Les dossiers complets d'expression d'intérêt doivent être déposés en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies au au Secrétariat du Coordonnateur, sis au 1er étage de l'immeuble abritant les service de la Mairie de Yaoundé 7ème au quartier Oyom-Abang , au plus tard le **18 aout 2023** à 14 heures, heure locale, et porter expressément la mention «Services de Consultant relatifs au recrutement du Responsable administratif et financier pour le compte du PCADY».

## 6. Composition du dossier

Le consultant devra satisfaire aux exigences de qualification et d'expérience suivantes :

Titulaire d'un diplôme universitaire ou professionnel de niveau BAC+5 (comme par exemple Master II, DSCG, DESS, MBA, DESCOGEF), ou d'un diplôme universitaire ou professionnel de niveau Bac+4 (comme par exemple Master I, Maîtrise, DECF, MSTCF) en finance, comptabilité, audit, gestion, ou contrôle de gestion;

Avoir une expérience parfaite écrite et parlée du français ;

Avoir une bonne connaissance des logiciels (Word, Excel et Powerpoint) et avoir une bonne aptitude en communication et le travail en équipe ;

Démontrer une connaissance approfondie des logiciels de gestion comptable et financière adaptés aux projets de développement.

Pour les titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4, capitaliser (i) un nombre d'années d'expérience générale d'au moins 10 ans dans une organisation publique ou privée de gestion, de comptabilité, d'audit (société d'expertise comptable), dans une équipe de gestion administrative, comptable et financière ou de suivi financier d'un projet de développement, et ; (ii) un nombre d'années d'expérience spécifique d'au moins 05 ans dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc...) ;

Pour les titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 5, capitaliser (i) un nombre d'années d'expérience générale d'au moins 7 ans dans une organisation publique ou privée de gestion, de comptabilité, d'audit (société d'expertise comptable), dans une équipe de gestion administrative, comptable et financière ou de suivi financier d'un projet de développement, et ; (ii) un nombre d'années d'expérience spécifique d'au moins 05 ans dans une équipe de gestion comptable et financière d'un projet financé par un partenaire multilatéral de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc...) ;

## 7. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au **Cadre de passation des marchés** de la Banque Africaine de Développement, **d'octobre 2015 et qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>  
Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture suivantes : les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures, heure locale.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

a) Qualification d'ordre général (diplôme, formation et expériences générales).....30 points ;

b) Expérience générale et spécifiques.....65 points ;

c) Capacité linguistique.....05 points ;

**N.B. : Le score minimum requis pour être présélectionné est de 75 points sur 100.**

## 8. Renseignements Complémentaires

Les candidats de nationalité étrangère et domiciliés hors du Cameroun peuvent envoyer leurs dossiers complets d'expression d'intérêt par courriel.

Les candidats de nationalité étrangère et domiciliés hors du Cameroun peuvent envoyer leurs dossiers complets d'expression d'intérêt par courriel.

La fiches de poste ou termes de référence pour le recrutement dudit personnel peut être obtenu par courriel et est disponible sur le site web de la Communauté Urbaine de Yaoundé : [www.yaounde.cm](http://www.yaounde.cm).

Courriel : [gerard\\_essi@yahoo.fr](mailto:gerard_essi@yahoo.fr) avec copies à [claudetakou@yahoo.fr](mailto:claudetakou@yahoo.fr) et [parfaitpedie@yahoo.fr](mailto:parfaitpedie@yahoo.fr)

Téléphone : (+237) 677 52 75 03

YAOUNDE le 28 Juillet 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°018/AMI/CUY/SG/PCADY/ASPM/2023 DU 28 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT DE L'EXPERT EN SUIVI EVALUATION DE LA CELLULE D'EXECUTION DU PCADY (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun et le groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), ont procédé à la signature d'une convention de prêt en vue du financement du Projet Complémentaire d'Assainissement pluvial Durable de la ville de Yaoundé (PCADY), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du contrat de service de consultant individuel de l'Expert en suivi évaluation de la Cellule d'Exécution dudit projet.

## 2. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres la mise en place d'un outil de suivi-évaluation et son exploitation au quotidien dans le cadre de l'exécution du Projet, conformément aux règles et procédures de la Banque Africaine de Développement.

## 3. Période d'exécution

La durée du contrat est d'un (01) an, renouvelables sur la base de la performance, durant la période d'exécution du Projet.

## 4. Participation et origine

Le Maire de la Ville de Yaoundé invite les Consultants remplissant ces critères à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies légalisées des diplômes, les attestations de formation, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des contrats et certificats de travail, etc.).

## 5. Remises des offres

Les dossiers complets d'expression d'intérêt seront déposés en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies au Secrétariat du Coordonnateur, sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble abritant les services de la Mairie de Yaoundé 7<sup>ème</sup> au quartier Oyom-Abang, au plus tard le **18 août 2023** à 14 heures, heure locale, et porter expressément la mention « Services de Consultant individuel relatifs au recrutement de l' Expert en suivi évaluation pour le compte du PCADY ».

## 6. Composition du dossier

Le consultant devra satisfaire aux exigences de qualification et d'expérience suivantes :

Titulaire d'un diplôme universitaire ou professionnel de niveau BAC+5 en sciences, en sciences de l'ingénieur, en économie, en finances (comme par exemple Master II, DESS, diplôme d'ingénieur), ou tout diplôme jugé équivalent ; Capitaliser au moins 07 années d'expérience générale

Titulaire d'un diplôme/certificat en gestion de projets ou en suivi-évaluation des projets et programmes de développement d'une durée minimale de 6 mois

Avoir une expérience professionnelle spécifique d'au moins trois (03) ans dans le domaine de suivi évaluation ;

Avoir une maîtrise parfaite écrite et parlée du français et/ou de l'anglais ;

Expérience spécifique en matière de mise en place des outils de suivi évaluation de projets et programmes ;

Avoir une bonne maîtrise des règles et procédures de suivi évaluation des projets et programmes en vigueur auprès des partenaires multilatéraux de développement (Banque mondiale, Banque africaine de développement) ;

Avoir une bonne connaissance des progiciels (Word, Excel, Powerpoint, MS project, etc.) et avoir une bonne aptitude en communication et le travail en équipe.



## 7. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au *Cadre de passation des marchés* de la Banque Africaine de Développement, d'octobre 2015 et qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture suivantes : les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures, heure locale.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- a) Qualification d'ordre général (diplôme, formation et expériences générales).....30 points ;
- b)Expérience générale et spécifiques.....60 points ;
- c)Connaissance linguistique et outil informatique ... .....10 points.

**N.B : Le score minimum requis pour être présélectionné est de 75 points sur 100**

## 8. Renseignements Complémentaires

La fiche de poste et les termes de référence pour le recrutement dudit personnel peuvent être obtenus par courriel et sont disponible sur le site web de la Communauté Urbaine de Yaoundé : [www.yaounde.cm](http://www.yaounde.cm)  
Pour avoir des renseignements complémentaires, les candidats intéressés pourront adresser un courriel au Coordonnateur du PCADY ou appeler les contacts ci-après :

Courriel : [gerard\\_essi@yahoo.fr](mailto:gerard_essi@yahoo.fr) avec copies à [claudetakouo@yahoo.fr](mailto:claudetakouo@yahoo.fr) et [parfaitpedie@yahoo.fr](mailto:parfaitpedie@yahoo.fr)

Téléphone : (+237) 677 527 503

YAOUNDE le 28 Juillet 2023

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°07238/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°054/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 04/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CABLES ELECTRIQUES SOUPLES EN CUIVRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON**

**Vu** L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

**Vu** la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

**Vu** Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

**Vu** la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

**Vu** la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

**Considérant** Le dossier d'appel d'offres international ouvert N°54/23/AOIO/SDCC/CIPM du 04/04/2023 pour la fourniture d'un lot de câble électrique souples en cuivre;

**Considérant** Lettre N°103/23/SDCC/CIPM du 25/07/2023 du président de la CIPM de la SODECOTON

**DECIDE :**

**Article 1er:** La Société ci après est retenue comme adjudicataire des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	SDS B.P :17 955 DOUALA	169 972 272	180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 28 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOURRAIN Henri Pierre**

# MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/MINJEC/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU NOUVEAU BÂTIMENT SIEGE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE SIS AU CENTRE ADMINISTRATIF DE YAOUNDÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
94 195 03 110000 524118.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Programme Pluriannuel de Développement des Infrastructures visant l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique dispose depuis septembre 2020, d'un nouveau Bâtiment siège sis au Centre Administratif de Yaoundé. Les travaux y relatifs démarrés en 2017 ont été réceptionnés en Août 2020.

A la suite de deux (02) séries d'acquisition de fournitures en 2021 et 2022, le Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'achèvement de l'équipement en mobilier et matériel de bureau du nouveau Bâtiment siège de son Département ministériel, sis au Centre Administratif de Yaoundé.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture du mobilier et matériel de bureau, le transport, la mise en service et sa réception conformément au Descriptif Technique des Fournitures (DTF).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 99 500 000 (Quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent mille) Francs CFA TTC

## 4. Allotissement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un lot unique :

### MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors (on/offline).

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercices 2023-2024, sur la ligne : 94 195 03 110000 524118.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, Porte N°003 au Rez-de-jardin de l'immeuble siège, sis au Centre Administratif de Yaoundé, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, nouveau Bâtiment siège, du MINJEC sis au Centre Administratif de Yaoundé, RDJ, Porte 003, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) Francs CFA, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

### TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

## 8. Remises des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 04 AOUT 2023 à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », tel que mentionné dans l'avis de consultation.

Dans le cadre de la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 04 AOUT 2023 à 12 heures précises, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Pour la soumission hors ligne, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels et, conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 003, au plus tard le 04 AOUT 2023 à 12 heures précises, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : Pièces administratives ;
- Enveloppe B : Offre technique ;
- Enveloppe C : Offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/MINJEC/CIPM/2023 DU 07 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU NOUVEAU BÂTIMENT SIEGE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE SIS AU CENTRE ADMINISTRATIF DE YAOUNDÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limite de dépôt des offres ne seront pas reçues.

**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum, prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offre, est de quarante-cinq (45) jours maximum à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

La livraison des fournitures se fera au nouveau Bâtiment siège du MINJEC sis au Centre Administratif de Yaoundé.

Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la Pièce 12 du DAO d'un montant de : Un million neuf cent quatre-vingt-dix mille (1 990 000) Francs CFA.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu 04 AOUT 2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique dans la salle de réunions sise au RDJ de l'Immeuble siège dudit département ministériel sis au (Centre Administratif de Yaoundé) Porte N°002, tél : 220 20 35 70.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## 13. Critères d'évaluation

### 15.1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des offres ;
- Absence de l'original de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Omission d'un Prix Unitaire Quantifié ou d'un Sous-Détail des Prix Unitaires
- Absence d'inscription de l'activité « Ameublement ou Ebénisterie » sur l'Attestation de Non Redevance ou du Registre de commerce
- Note technique inférieure à 7 sur 9 critères essentiels
- Absence de déclaration de non abandon de chantier sur les trois dernières années

NB : En cas de groupement, l'inscription de l'activité « Ameublement ou Ebénisterie » sur l'Attestation de Non Redevance ou du Registre est requise pour au moins un des membres dudit groupement.

### 15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Références du Fournisseur ;
- Qualification et expérience du personnel ;
- Description détaillée des caractéristiques des matériels et des fournitures ;
- Moyens logistiques et matériels ;
- Chronogramme, planning et méthodologie de fabrication et de livraison des fournitures ;
- La preuve de l'acceptation des conditions du marché ;
- La capacité financière ;
- Le service après-vente ;
- Présentation de l'offre.

#### MODE D'EVALUATION

Le mode d'évaluation est essentiellement binaire (oui/non) et sera basé sur les critères ci-dessus dont les détails sont contenus dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres, pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite du Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- a) Aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés sis au RDJ du Nouvel Immeuble siège abritant les services centraux du MINJEC (Centre Administratif de Yaoundé) Porte 003, Tél 220 20 35 70 ;
- b) Lors de la visite des locaux du nouveau bâtiment siège du MINJEC qui devra intervenir au plus tard quinze (15) jours après la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MIMNAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699.37.07.48.

YAOUNDE le 7 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

**MOUNOUNA FOUTSOU**

**COMMUNE DE ROUA**

**ADDITIF N° 006/CR/REN/DMT/C-ROUA/CIPM/2023 PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIF A L'AVIS SUIVANT: AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C.ROUA/CIPM/2023 DU 10/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES A L'IAEB DE SOULEDE ROUA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français et en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tel, conformes aux prescriptions de l'Avis de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Roua, Autorité Contractante, au plus tard le 04/08/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p><b>AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE CONSULTATION N° 001 /AONO</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>LIRE PLUTOT:</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français et en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tel, conformes aux prescriptions de l'Avis de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Roua, Autorité Contractante, au plus tard le <b>15/08/2023 à 10 heures</b>, heure locale et devra porter la mention :</p> <p><b>AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE CONSULTATION N° 001 /AONO/REN/DMT/CIPM-ROUA-AI/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES A L'IAEB DE SOULEDE-ROUA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DEL'EXTRÊME-NORD.</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le <b>04/08/2023 à 11 heures</b> précises dans la salle de réunions de la Commune de Roua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

## 2 Ouverture des Plis

**Lire plutot**

**LIRE PLUTOT:**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **le 15/08/2023 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

*ROUA le 27 Juillet 2023*

*Le MAIRE*

***BADAMA Paul***

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**